27/4

Le Second concile de nicée
qui est le Septieme général
condamne toute Simonie. 8ème siècle

Le Concile permet que
l'on offre quelque chose
librement aux monasteres
où l'on entre; mais il dé-
fend toute convention —
simoniaque, sous peine de
déposition pour l'abbé —
clerc, ou d'expulsion pour
l'abbesse, ou pour l'abbé,
laïque qui auront exigé
quelque chose.

Miracle éclatant operé
par St bernard abbé de
clairveaux; dans l'eglise
de milan; ou il fut —

envoyé par le pape
innocent II ; pour ré con-
12ème cilier à l'église les mi-
siècle lanois ; ce miracle est
1132 rapporté par bernard abbé
de bonneveaux dans le
diocèse de vienne, qui a
écrit la vie de St bernard

---

une Dame de milan, consi-
dérable par sa naissance,
et déja fort avancée en âge,
mais réduite à l'extrémité
par la malice du démon
dont elle étoit possédée, fut
traînée plutôt que conduite
par les mains de plusieurs
a l'église de St ambroise,
où étoit alors le St abbé
cette dame étoit presque
sans respiration, privée

en même-temps de la vue,
de l'ouïe et de la parole;
et étant agitée de violentes
convulsions, elle tiroit la
langue d'une maniere si
affreuse, qu'elle ressemploit
à la trompe d'un éléphant,
ensorte qu'elle paroissoit —
plutôt un monstre qu'une
femme. le St abbé offrit le
St Sacrifice pour elle, et
après l'oraison dominicale,
aïant mis le corps Sacré de
notre Seigneur Sur la patene,
qu'il tint élevée Sur la tête de
la possedée, il parla ainsi au
démon: voici ton juge, ô
méchant esprit; voici celui
à qui appartient le Souve-
rain pouvoir: résistes-lui
Si tu peux: voici celui qui
peu de temps avant que de
Souffrir la mort pour notre

Salut, a dit : c'est maintenant que le prince de ce monde va être chassé dehor
12 c'est-ici le même corps
ieu qu'il a pris de celui de
113 la vierge : le même qui a été étendu sur le bois de la croix, qui a été mis dans le tombeau ; qui est ressuscité d'entre les morts, qui est monté au ciel à la vue de ses disciples. c'est donc au nom de cette terrible majesté, que je te commande, esprit injuste et méchant, de sortir de cette femme. le démon fut contraint d'obéir, et d'avouer par sa fuite quelle puissance et quelle efficace résident dans les divins mystères. la liberté de l'esprit et celle des sens furent rendues à cette Dame dans le moment : sa langue rentra —

dans sa bouche, sa figure changea; et la tranquilité de son ame rétablit tous les traits de son visage. tout milan fut témoin de ce miracle, et en rendit à dieu de publiques actions de graces.

---

premier miracle que fit S^t bernard; sur un gentil homme de ses parans, — cet homme perdit tout d'un coup la connoissance et la parole. son fils, et ses amis étoient affligés de le voir mourir sans recevoir les sacremens. Bernard promit qu'il recouvreroit la parole, si l'on réparoit le tort que ce gentil-homme avoit fait a son prochain. toute la

la famille fit aussi-tôt ce que bernard proposoit : mais son frere et son oncle le reprirent durement et l'accuserent de témérité. le St abbé leur répondit avec simplicité : il est facile à dieu de faire ce qui vous est difficile à croire. il alla offrir le St Sacrifice, et comme il étoit encore à l'autel, le malade commença à parler librement, et demanda St bernard avec empressement. il se confessa à lui avec larmes, reçut les Sacremens, et mourut trois jours après dans de grands Sentimens de pénitence.

autre miracle

un jour comme bernard revenoit des près, il ren-

contra une femme qui venoit de loin lui apporter son enfant, dont une main étoit seche et le bras tourné depuis sa naissance. l'abbé, touché des larmes et des prieres de cette femme lui dit de mettre son enfant à terre. après avoir prié Dieu, il fit le signe de la croix sur le bras de l'enfant; ensuite il dit à la mere de l'appeller. — l'enfant courut embrasser sa mere des deux bras, etant parfaitement guéri

---

Sentimens de Mr Jeideau mort a annonay dans les cevennes lieu de son exil le 31 juillet 1694. ce

grand Serviteur de
Dieu dit, que le roy-
aume de la verité n'arri-
vera point que celui de
la vanité ne Soit passé,
la puissance des tenebres dit-il
aura Ses borne et la lumi-
ere paroitra; mais a pré-
Sent il leur faut dire, c'est
maintenant votre heure
et la puissance des tenèbres.
L'heure est venue d'enchaî-
ner la verité, de lui ôter
toute liberté de lui faire
Son procès, et même de la
condamner Sans lui faire
Son procès, étant trouvée
assez criminelle de ce quelle
est la verité.

LETTRES ÉDIFIANTES,

ÉCRITES

POUR LA CONSOLATION

DE DEUX RELIGIEUSES

PERSÉCUTÉES.

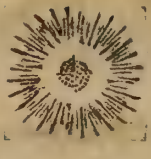

EN FRANCE.

M DCC LIII.

AVIS

DE L'EDITEUR.

LES deux Lettres que nous donnons au Public, nous ont paru si édifiantes, si solides, si propres à éclairer, soutenir & animer d'un nouveau courage cette foule de Vierges Chrétiennes, qui dans toute l'étendue du Royaume, souffrent depuis si long-temps la plus violente persécution au sujet de la fatale Bulle *Unigenitus*, que nous croirions nous rendre coupables, & envers la divine Providence qui nous les a fait tomber entre les mains, & envers tous ceux à qui elles pourront être utiles, si étant, comme nous sommes, à portée de les produire au grand jour, nous les laissions plus long-temps dans l'obscurité, à laquelle il semble qu'on les avoit destinées.

Nous n'en connoissons pas l'Auteur (ou les Auteurs, car on peut douter si elles viennent de la même plume;) si nous l'avions pu découvrir, nous n'aurions eu garde de les donner à l'impression sans lui en faire demander son agrément. Peut-être que sa modestie blâmera notre zele; mais qu'il daigne nous excuser: nos vues ne sont point différentes des siennes; nous leur donnons seulement plus d'étendue. Pourquoi ne pas rendre utile à plusieurs ce qu'il a cru devoir écrire pour l'utilité de deux personnes seulement?

Ces deux personnes sont deux Religieuses; mais il s'en faut bien que les deux Lettres ne conviennent qu'à celles de cette profession. Elles contiennent au contraire très-peu de chose qui

ne regarde préciſément & uniquement que des Religieuſes. Toute ſorte de perſonnes, dans quelque ſituation & de quelque état qu'elles ſoient, y trouveront des principes lumineux & des régles sûres de conduite pour un temps où l'on ne peut être trop éclairé, ni trop ſe fortifier contre l'eſprit de ſéduction qui gagne partout. Les ames, ſimples ſur-tout, qui par une piété mal entendue ſeroient trop allarmées du refus injuſte des Sacremens, devenu aujourd'hui ſi fort à la mode, y apprendront le vrai point de vue dans lequel elles doivent enviſager une privation qu'on ne leur fait ſouffrir qu'à cauſe de leur attachement aux vérités de l'Evangile, qu'on voudroit par-là leur faire abandonner. Tous ceux en un mot qui gémiſſent ſur les maux de l'Egliſe, qui en deſirent la fin, & qui peut-être ſe flattent un peu trop d'une prochaine délivrance, y verront ce qu'il faut penſer d'une telle eſpérance, & les diſpoſitions où ils doivent s'efforcer d'entrer pour n'être ébranlés de rien, & ſe préparer à tout évenement.

Plaiſe à la Divine bonté qui a fait écrire en ſecret ces deux Lettres, d'en rendre la publication utile à ſon Egliſe. Si cela arrive, & que les pieuſes Vierges que nous avons principalement en vue, en deviennent, par la grace de Jeſus-Chriſt, plus fermes & plus diſpoſées à ſoutenir juſqu'à la fin les différentes épreuves auxquelles les expoſe leur attachement pour la Vérité; nous en bénirons Dieu, & nous nous eſtimerons heureux qu'il nous ait mis par-là en état de communier en quelque ſorte à leurs ſouffrances, auxquelles nous n'avions pu juſqu'ici prendre d'autre part, que de déplorer ſous ſes yeux l'aveuglement de leurs perſécuteurs, & de le remercier du courage digne des premiers ſiécles qu'il daigne leur inſpirer.

LETTRES ÉDIFIANTES,
ECRITES
POUR LA CONSOLATION
DE DEUX RELIGIEUSES
PERSÉCUTÉES.

PREMIERE LETTRE,
du 1 *Août* 1752.

LA Providence de Dieu ayant voulu, Madame, qu'on se soit adressé à moi, & qu'on m'ait procuré la consolation & l'honneur de vous servir, en vous envoyant le modele d'acte que vous avez demandé peu de jours avant votre exil, pour fixer dans votre esprit les motifs de votre attachement à la Vérité, pour laquelle vous avez la gloire de souffrir la captivité; la même Providence a voulu aussi que j'appriſſe par des personnes qui s'intéressent à vous, l'épreuve à laquelle vous avez été exposée depuis peu de la part de M. votre Evêque, & le desir que vous avez de recevoir quelque secours dans l'état de tribulation où vous êtes. Il faudroit être, Madame, bien

insensible aux besoins de ceux qui ont le bonheur de souffrir comme vous pour la défense de l'Evangile, pour ne pas vous offrir tous les services que l'on peut être capable de vous rendre; & ce seroit de ma part une grande ingratitude de la grace qui m'a été accordée, toute indigne que j'en suis, de souffrir moi-même la prison pour la Vérité, que de ne pas aller même au-devant des occasions pour vous aider à soutenir une cause aussi importante que celle qui nous est commune. J'oublie donc, Madame, que je n'ai pas l'honneur de vous connoître de vue; c'est assez que j'aie le bonheur de vous connoître en J. C. par la grace qu'il vous a faite de vous associer à ses souffrances: cette connoissance toute spirituelle me suffit pour vous déclarer que je suis tout à vous, & que vous pouvez disposer de moi en toute maniere, comme vous feriez à l'égard de la personne avec laquelle vous auriez été la plus liée pendant toute votre vie, & sur l'affection de laquelle vous compteriez davantage, parce que vous m'êtes aussi chere que si je vous avois connue toute ma vie, & que mon affection a pour fondement des sentimens de religion que je dois conserver jusqu'au

dernier moment, & qui doivent rendre notre ſort commun & nous unir à J. C. pour toute l'éternité.

Pour commencer donc à uſer de la liberté que me donne l'union intime que Dieu veut que je forme avec vous pour ſa gloire, je vous conjure de vous repréſenter ſouvent devant les yeux les motifs de votre attachement à la Cauſe de l'Egliſe, qui ſont portés dans votre acte. Les vérités dont vous y faites profeſſion ſont éternelles; la Doctrine de J. C. qu'elles expriment eſt immuable; l'Evangile eſt aujourd'hui ce qu'il étoit hier, & il ſera le même dans tous les ſiécles. L'Egliſe que l'on accuſe de cenſurer aujourd'hui les vérités ſaintes que vous avez appriſes dans ſon ſein, les conſervera toujours & les profeſſera juſqu'à la fin du monde. Elle a là-deſſus des promeſſes qui ne peuvent manquer que quand J. C. qui les a faites, ne ſera plus le Dieu véritable & le Dieu fidele. Il ne ſe perdra pas un iota des paroles de vie qu'il nous a annoncées : le Ciel & la terre paſſeront, mais ſa Vérité demeurera éternellement. Les hommes charnels feront tous les efforts qu'il leur plaira pour l'anéantir, ils groſſiront tant qu'ils pourront le nombre des

complices de leur conjuration, ils crieront de toute leur force que l'Egliſe eſt entrée dans leur apoſtaſie, & leur multitude pourra le faire croire à ceux qui ſeront aſſez imprudens pour les écouter, & encore plus lâches pour les craindre; mais leur propre bouche les convaincra de menſonge, & les en convainc actuellement tous les jours. Reliſez, Madame, votre acte: voyez les vérités dont vous y faites profeſſion, vous n'y trouverez rien qui ne ſoit cru univerſellement dans l'Egliſe, & connu pour vrai par le plus grand nombre de ceux même qui ſont les plus entêtés à ſoumettre leurs freres au joug de la Bulle, enſorte que ſi quelques-uns avoient des ſentimens contraires, d'autres plus inſtruits les condamneroient. Il faut donc que votre foi ſoit bien pure, puiſque ceux même qui vous perſécutent ſont obligés de croire les mêmes choſes que vous; auſſi ne vous a-t-on reproché aucune erreur. Tout le crime que l'on vous fait, eſt de ne pas diſſimuler votre foi comme les Acceptans, de ne pas dire anathême avec Clement XI & ſes adhérans aux vérités que vous croyez avec toute l'Egliſe, de ne pas dire de bouche que vous condamnez des Propoſitions dont la vérité vous eſt évi-

dente. Nous ne changeons pas de Doctrine pour avoir reçu la Bulle, disent les Acceptans qui avoient auparavant été fideles à la Vérité. Hé ! pourquoi donc, leur faut-il répondre, recevez-vous une Bulle qui condamne cette Doctrine? Vous vous faites votre procès à vous-mêmes; vous nous donnez la preuve que vous agissez contre votre conscience, & que votre conduite est l'effet d'une duplicité criminelle. Aussi rien n'embarrasse tant ces Acceptans de la Bulle que de les sommer d'indiquer les vérités qu'il faut croire, & les erreurs qu'il faut condamner, en conséquence de ce décret.

La Vérité est donc toujours la même, Madame, la foi de l'Eglise est toujours ce qu'elle étoit, la Bulle ne l'a pas changée. Demeurez donc toujours la même, afin que la Vérité vous sauve, & qu'étant toujours enfant de l'Eglise par votre attachement à sa croyance, vous participiez à ses promesses, qui sont faites à ceux qui souffriront persécution dans son sein. La Bulle de Clément XI condamne les vérités les plus essentielles de la Religion; malheur à celui qui les condamne avec Clement XI, s'il est assez ignorant pour ne les pas connoître:

mais doublement malheureux celui qui les connoît & qui les proſcrit contre ſa conſcience. Inutilement voudroit-on ſe juſtifier par la crainte que l'on a des hommes ; eſt-ce un langage tolérable dans la bouche d'un enfant de Dieu, que de dire : Je crains les hommes, lorſqu'il s'agit de ſervir un Maître devant qui tous les hommes de l'Univers ne ſont rien ? Il eſt vrai qu'il faut un courage qui n'eſt pas commun pour s'élever au-deſſus de la crainte des hommes, pour ſurmonter toutes les peines qu'ils peuvent nous faire ſubir ; mais on doit avouer auſſi qu'il faut que la foi ſoit bien affoiblie pour ne pas craindre infiniment davantage de tomber entre les mains de celui qui peut envoyer le corps & l'ame dans l'enfer. Voilà celui qu'il faut craindre. Oh ! que la vûe de ce Juge terrible eſt un préſervatif puiſſant contre les vaines frayeurs que les hommes peuvent nous inſpirer ! Que la crainte des ſupplices qu'il deſtine aux timides, donne de ſupériorité aux plus foibles, pour vaincre tous les efforts des démons mêmes. Je ne lis jamais qu'avec effroi ces paroles terribles de l'Apocalypſe, prononcées de la bouche de J. C. même aſſis ſur ſon trône : *Pour ce qui eſt des*

TIMIDES *& des incredules, des exécrables & des homicides, des fornicateurs & des empoiſonneurs, des idolâtres & de tous les menteurs, leur partage ſera dans l'étang brûlant de feu & de ſoufre, qui eſt la ſeconde mort.* Voyez, Madame, en quelle compagnie J. C. met les *timides*, & quel rang il leur donne; à la tête *des incrédules & des exécrables, &c.* Voyez quelle punition leur eſt aſſignée pour toute l'éternité. Chacun néanmoins croit avoir donné une excuſe à ſon péché, à laquelle on ne peut refuſer grace, quand il peut dire que la crainte l'a renverſé; ce n'eſt pas ainſi que Dieu en juge. Voyez par vous-même, Madame, les paroles que j'ai citées de l'Apoc. vous les trouverez au chap. 21. ℣. 8.

Mais pourquoi les *timides* ſont-ils traités avec tant de rigueur? La cauſe en eſt bien ſenſible. C'eſt que leur cœur eſt le principe de cette timidité criminelle, & que l'amour d'eux-mêmes y a tellement établi ſon régne, qu'il ne laiſſe de place à l'amour de Dieu & de ſa Vérité, qu'en ce qui peut compatir avec leur repos. Ils ne connoiſſent de paix que celle que le monde donne à ceux qui ſont à lui; enſorte que quand le monde les menace & déploie ſa fureur

contre eux, ils ne trouvent plus de reſſource qu'en ſuivant ſa volonté. Mais donnez-moi une ame du caractere le plus timide, mais qui ſerve Dieu de tout ſon cœur, qui connoiſſe par la pratique tout le prix de la Vérité & qui ait renoncé à elle-même; la timidité, loin de la faire ſuccomber ſous les menaces ou les mauvais traitemens des ennemis de la Vérité, la ſoutiendra contre tous leurs efforts; parce qu'elle ne ſera occupée que du péril d'encourir la diſgrace de la Vérité, & d'avoir en elle même un adverſaire infiniment plus terrible que le monde entier & toutes les puiſſances de l'enfer. Comme elle eſt timide, à proportion que les menaces & les mauvais traitemens ſeront plus grands, elle s'adreſſera auſſi avec plus d'humilité & d'empreſſement au Dieu fort qui a vaincu le monde; elle mettra en lui toute ſa confiance, & alors elle ſera revêtue d'un courage capable de triompher de tous ſes ennemis. Ils l'emporteront ſur elle ſi Dieu le permet en affligeant ſon corps, & accablant, pour ainſi dire, ſon eſprit, par le poids des ennuis & des peines; mais ſon cœur fermement attaché à Dieu, ſouffrira les choſes les plus rudes; & dans un corps fragile, malgré

sa timidité naturelle, elle fera le personnage le plus héroïque.

J'en ai un exemple tout récent que je ne me lasse point d'admirer. Une Supérieure d'un Monastere où la Vérité n'est connue que depuis 3. ou 4. années, ayant eu le bonheur d'ouvrir les yeux à la lumiere, étoit si timide par caractere, & si agitée par la crainte de ruiner sa maison pour le temporel, de déplaire à ses amis & particulierement à sa famille, de se voir exposée elle-même à toutes les tribulations dont elle prévoyoit bien qu'elle seroit la premiere victime, que cette crainte ne lui laissoit aucun repos, & l'inclinoit à des condescendances qui ne s'accordoient point avec son amour pour la Vérité. Le péril de ce combat lui fit faire de sérieuses réflexions. Elle comprit qu'il n'y avoit pour elle qu'une chose à craindre, qui étoit d'être infidelle à la Vérité; que Dieu exigeoit d'elle un entier renoncement à ses amis, à ses parens, à sa maison, à elle même; & qu'elle n'auroit de paix que quand elle en auroit fait le sacrifice. Elle le fit, Dieu lui en donna la grace, & dès ce moment elle fut un autre personne Destituée souvent de conseil dans des occasions difficiles, elle le trou-

voit en celui pour qui elle avoit renoncé à tout ; il lui donnoit selon la parole de l'Evangile des paroles, & une sagesse supérieures à tout ce qui lui auroit pû être inspiré par les personnes les plus prudentes & les plus courageuses : elle s'adressoit à Dieu, & il répondoit pour elle. Ce n'est pas que les coups qu'on lui portoit ne lui fissent impression au moment qu'ils étoient frappés : une personne naturellement timide ne pouvoit ne les pas sentir ; mais la crainte de manquer en rien à ce que Dieu exigeoit d'elle, l'emportoit sur toute autre crainte, & lui faisoit faire un personnage toujours si ferme, qu'on l'auroit prise pour une personne naturellement courageuse. Enfin son amour pour la Vérité a été couronné par la gloire de souffrir pour elle un exil des plus durs qu'on puisse imaginer. On a été long-temps sans apprendre de ses nouvelles par elle-même, ou sans en apprendre du moins qui fissent connoître ses dispositions ; à la fin un billet s'est échappé de sa part, & voici ce qu'elle mande à une Moliniste de son Monastere. » Le repos tranquille dont je jouis » par le dégagement de toutes choses ne » m'engagera qu'à offrir les vœux les » plus sinceres au Seigneur afin qu'il

» vous donne à vous-même ce que vous
» lui demandez pour moi. Le bon Dieu,
» M. C. M. me fait la grace d'accepter
» de tout mon cœur & pour l'amour de
» lui l'eſclavage où je ſuis, ſans me pren-
» dre aux cauſes ſecondes, regardant
» en tout les ordres de Dieu qui ſe ſert
» de la bonne ou mauvaiſe volonté des
» hommes pour accomplir la ſienne, &
» qui ſçaura bien rendre juſtice à un cha-
» cun. Je prie le Seigneur, M. C. M.
» qu'il vous conſole & vous ſoutienne
» dans toutes vos peines. La vie eſt de
» peu de durée, il faut profiter de toutes
» les afflictions & viciſſitudes pour nous
» élever à Dieu par la foi. L'heureuſe
» néceſſité où je ſuis de n'avoir plus que
» mon ſalut à faire, m'y fait penſer con-
» tinuellement, ne m'occupant que du
» chant des Pſeaumes, de la Priere, &
» de la Lecture. »

Je ne m'arrêterai pas à vous faire faire des réflexions ſur cet extrait de Lettre, la reſſemblance de votre état vous fera mieux connoître que mes paroles, l'application que vous en devez faire.

Je finis cette Lettre déja trop longue, par quelques avis de la plus grande importance.

C'eſt de ne vous pas inquiéter de vos

fautes passées, & de ne pas faire dépendre le repos de votre conscience de l'accusation que vous voudriez en faire à un Prêtre, par une confession sacramentelle; si vous n'avez pas pris votre parti sur ce pied-là, vous n'avez qu'à compter que votre ennemi vous perdra par ce foible, & qu'il ne négligera rien pour vous tourmenter par la vûe de vos péchés, tant ceux qui sont passés, que ceux que vous pourriez commettre dans votre retraite. Il ne vous montrera d'autre ressource que de pouvoir parvenir à une absolution, & il vous fera regarder le bonheur d'y parvenir ou le malheur d'en être privée, comme décisif pour votre salut; vous succomberez à la tentation & vous renoncerez à J. C. pour parvenir à sa grace. Souvenez-vous donc bien, Madame, que cette grace ne dépend pas d'un moyen qu'il faudroit acheter aux dépens de sa conscience; il n'est pas permis de faire le moindre mal pour qu'il en arrive le plus grand bien: c'est la doctrine de l'Evangile; à plus forte raison ne faut-il pas faire un mal des plus scandaleux, pour se procurer un bien tel qu celui dont nous parlons.

D'ailleurs, croiriez-vous donc que les hommes soient les maîtres de disposer

du salut des enfans de Dieu, & de lui arracher ceux qui lui sont les plus chers? On vous fera souffrir un anathême injuste, parceque vous ne voulez pas condamner l'Evangile; & vous croiriez que J. C. devenu lui-même anathême au milieu de son peuple, rejetteroit une brebis fidelle, excommuniée de son troupeau pour l'amour de lui, parce qu'elle n'auroit pu obtenir l'absolution d'un Prêtre? Seroit-on donc tenu à l'impossible? L'Eglise qui nous enseigne que le seul desir du Baptême dans l'impossibilité de le recevoir, supplée à ce Sacrement si essentiel, & qui est la porte de tous les autres, ne vous enseigne-t'elle pas par le Concile de Trente, & par les Cathéchismes qui sont entre les mains de tout le monde, que la contrition animée par la charité, opere la réconciliation des pécheurs, quand ils ne peuvent recourir au Sacrement de Pénitence; & que le seul desir d'y participer, étant joint aux dispositions requises, suffit pour les laver de leurs péchés? Pourquoi donc vous agitez-vous par la peine de ne pas obtenir une absolution, que vous ne pouvez obtenir que par un sacrilege, & qui par conséquent ne feroit qu'augmenter vos péchés au lieu de les purifier? Tâchez

donc, à la bonne heure, d'obtenir la grace de vous confeſſer à quelqu'un qui veuille bien vous écouter, ſans exiger de vous rien de contraire à votre conſcience, & uſez de ſon miniſtere s'il vous promet auparavant de ne pas vous tenter, car il faut obſerver ſoigneuſement cette précaution; mais ſi vous ne pouvez obtenir cet avantage, confeſſez-vous au Souverain Prêtre & au Divin Paſteur de nos ames. Vous reconnoîtrez bien en lui ſans doute le pouvoir de vous abſoudre dans le cas de néceſſité? Eh! qui eſt-ce même qui vous pardonne vos péchés dans le Sacrement de Péninence, ſi ce n'eſt celui qui a établi ce Sacrement? Le Prêtre eſt-il autre choſe que ſon Miniſtre? & s'eſt-il dépouillé de ſon autorité en la mettant entre les mains des hommes? Il faudroit donc qu'il ratifiât toutes les abſolutions indignement & ſacrilégement données? vous ne le croyez pas ſans doute; pourquoi donc ne croyez-vous pas qu'il uſe de ſon autorité pour donner ſans ſes Miniſtres la rémiſſion des péchés à ceux à qui l'on refuſe injuſtement le Sacrement de Pénitence? Ne vous laiſſez donc pas ébranler par la menace du refus de la confeſſion: vous avez dû vous y at-

tendre. Ne croyez pas que faute d'absolution sacramentelle vous ne puissiez obtenir miséricorde : gémissez seulement de vos fautes, accomplissez la pénitence de votre état dans l'esprit dont elle doit être animée ; aux péchés journaliers opposez cette pénitence journaliere ; soumettez-vous à la dureté de l'épreuve pour autant de temps qu'il plaira à Dieu ; priez beaucoup, sur-tout pour ceux qui vous persécutent ; mettez en Dieu votre confiance, mais sans bornes ; ne vous occupez point des maux à venir, à chaque jour suffit son mal ; en toute occasion où vous prévoyez qu'il y aura quelque chose de nouveau à souffrir ou quelque témoignage à rendre, recourez à Dieu pour lui demander qu'il dirige votre conduite, & qu'il vous donne des paroles de sagesse pour honorer sa cause, & ne vous pas exposer à des imprudences. Ne répondez rien à tout ce qu'on pourra vous dire de désobligeant. J. C. dans sa Passion ne répondit rien à toutes les accusations dont on le chargeoit ; après avoir rendu témoignage sur l'objet de sa mission, il se tut. Voilà votre modele. Le silence est si essentiel dans votre situation, que même avec vos Supérieurs il ne faut jamais se lâcher en

paroles, que quand on eſt directement interrogé : alors il faut répondre le plus brievement qu'il eſt poſſible, ne point entrer en diſpute avec eux, & ne point leur faire d'objection. Dans la ſuite d'un diſcours ou d'une réponſe inutile, il peut ſe gliſſer de la part des perſonnes peu inſtruites des choſes dont on peut tirer avantage contre-elles, ſoit pour les taxer d'ignorance, ſoit pour les affoiblir. Si des perſonnes qui n'ont pas d'autorité ſur vous, veulent vous faire parler, gardez un ſilence abſolu. Si on vous fait quelque objection qui vous embarraſſe, ne jugez pas de leur force par votre embarras. Ne témoignez pas à ceux qui veulent vous ſéduire l'impreſſion que vous feront les difficultés qui ſe préſentent à votre eſprit. Portez ces difficultés au pieds de J. C. faites-en part à ceux qui deſirent vous inſtruire ; ne vous en occupez pas trop l'eſprit, & oubliez-les quand vous les aurez écrites, juſqu'à ce qu'on ait pu vous répondre. Quelques propoſitions du moindre accommodement que l'on vous faſſe, n'entrez dans aucune ſans exception. Faites comme on fait dans le monde, quand on n'entend pas les affaires ; ne faites rien ſans votre conſeil, & riſquez

plûtôt d'être trop ferme que de vous relâcher mal-à-propos. Un peu trop de littéralité dans le devoir vaut mieux qu'une condeſcendance inconſidérée. Que la crainte de ce que l'on pourra vous faire ſouffrir n'entre jamais dans vos délibérations. La vue de Dieu & de votre devoir ſuffit ; & défiez-vous de tout ce qui vous viendra dans l'eſprit de faire, & dont vous ne pourrez pas vous rendre témoignage que vous le faites pour la gloire de Dieu. Le papier me manque, le temps me preſſe, & ma main ſe laſſe ; je n'ai que ce qu'il faut de place pour vous aſſurer de mon profond reſpect.

SECONDE LETTRE,
(*sans date.*)

J'AI reçu votre lettre, Madame ; le détail que vous y faites des maux que vous avez à souffrir me cause la douleur la plus amere. Une Religieuse privée de tous les secours qui sont propres à nourrir la piété, sans aucune communication avec les personnes de qui elle pourroit recevoir quelque consolation, enfermée, sous la garde de Sœurs séduites & Séductrices, assaillie sans cesse par des Supérieurs qui employent successivement les caresses, les menaces & les coups d'autorité ; en un mot une Religieuse qui, de quelque côté qu'elle envisage son état, se trouve sans aucune ressource, présente le spectacle le plus touchant. Néanmoins quelque vive que soit ma douleur en vous voyant dans ce pressoir de la tribulation, je suis encore plus affligé de vos sentimens par rapport aux souffrances, & de vos craintes sur l'avenir, que de l'état d'oppression dans lequel vous êtes. Vous regardez votre *situation présente comme la plus pénible & la plus malheureuse ; & la con-*

ſidération de l'avenir ne fait qu'ajouter un nouveau poids à vos peines, parceque vous n'y voyez pas de fin : ce ſont vos paroles. Je vous avoue que je n'ai pu les lire ſans être touché juſqu'au vif de votre diſpoſition, qui me paroît bien éloignée des ſentimens de foi qui doivent vous animer.

Vos ennemis vous accuſent depuis long-tems d'être rebelle à la Vérité, & de n'avoir pas la foi qui fait le Chrétien & le Catholique ; vous repouſſez cette atroce calomnie avec un avantage qu'on ne peut vous diſputer, & vous les réduiſez au ſilence en les ſommant d'articuler un point ſeul de la doctrine de l'Egliſe dont vous n'ayez pas la croyance : voyons, Madame, ſi vous aurez le même avantage ſur moi quand je vous dirai que vous ne croyez pas à l'Evangile. Vous allez être ſurpriſe de me voir former contre vous une telle accuſation, mais venons à la preuve. Que dit l'Evangile ? » Heureux ceux qui ſouffrent perſécution » pour la juſtice : heureux ceux qui pleu» rent ; heureux ceux qui ſont chargés » d'injures de la part du monde.» Et vous, Me que dites-vous ? Que je ſuis malheureuſe d'être expoſée tous les jours à de nouvelles vexations ! Peut-on donner

un démenti plus formel à Jesus-Christ que de se croire malheureuse par l'endroit, par lequel la Vérité éternelle déclare qu'on est heureux ? Vous croyez volontiers que Jesus-Christ est le Sauveur du monde ; qu'il est la voie, la vérité & la vie ; que personne ne peut aller au Pere que par lui : Pourquoi ne croyez-vous pas aussi que c'est un bonheur & un sujet de joie, que d'être dans la peine & dans l'oppression pour la Vérité ? Jesus-Christ est-il moins vérité quand il nous dit que ceux-là sont heureux qui souffrent pour la justice, que quand il nous enseigne qu'il est la voie, la vérité & la vie ? Avouez-le donc, Madame & soyez-en confuse ; vous jugez de votre état par le sentiment de la nature qui souffre, & non par l'impression de la foi qui console : vous êtes allarmée de ce qui met l'homme animal à l'étroit, & de ce qui va à le détruire, & vous ne réfléchissez pas que c'est sur ses débris que l'on bâtit heureusement l'homme nouveau. Vous regardez comme une humiliation ce qui fait votre gloire ; vous exagerez vos peines à vous-même, & vous en faites le sujet continuel de vos réfléxions & de vos plaintes, pendant que vous devriez en faire le

ſujet de votre joie & de votre réconnoiſſance envers Dieu ; & au lieu d'entrer avec empreſſement dans la piſcine ſalutaire des afflictions, qui vous laveroit des tachès que vous avez contractées, vous reſtez au bord, vous y pouſſés des lamentations, & vous priez vos amis, non de ſe joindre à vous pour remercier Dieu des miſéricordes qu'il vous fait, mais d'adoucir vos maux par des conſolations, qui ordinairement ne ſervent qu'à diminuer le mérite.

Quelles reſſources, dites-vous, *peuvent attendre de pauvres filles, qui ont affaire à des ennemis qui ont tout crédit ?* Quelque grand que ſoit le crédit de ceux qui vous perſécutent, ils ne feront que ce que Dieu leur permettra de faire. Il ſouffre qu'on vous frappe, mais il compte les coups, & vous n'en recevrez aucun au-delà de ceux qu'il a arrêtés dans ſes deſſeins éternels. Il ne vous laiſſera dans l'affliction qu'autant qu'il eſt néceſſaire que vous y ſoyez pour vous purifier. Et s'il permet que vous ſoyez ſubmergée dans ces eaux ameres, c'eſt que vous avez beſoin d'être lavée depuis les pieds juſqu'à la tête incluſivement. Vos ennemis n'ont d'autre puiſſance pour vous

tourmenter, que celle qu'avoit Pilate pour crucifier Jesus-Christ. Cette puissance est toujours bornée, & elle n'a d'étendue que celle que Dieu lui donne. Vous viendrez jusqu'ici, dit-il à la mer en furie, & c'est là que vous briserez vos flots. Vos ennemis, quoique puissans, sont esclaves de la justice de Dieu; ils ne peuvent faire un pas qu'il ne le permette : quelque mauvaise volonté qu'ils ayent contre vous, ils n'en feront usage que selon le dessein de Dieu sur vous; & vous serez en sûreté tant que vous demeurerez entre les bras de celui, qui n'emploie que le bout de ses doigts pour soutenir toute la terre, suivant l'expression d'un Prophéte. Voilà ce qui doit vous consoler & vous rassurer dans l'oppression où vous êtes.

Notre grand mal c'est de ne vivre pas de la foi, sur-tout dans des temps où l'on n'a d'appui que celui que la foi présente. Si vous viviez de cette foi, Madame, vous auriez des sentiments bien différens de ceux que vous exprimez dans votre Lettre, qui est une Jérémiade d'une dévote nourrie de longue main de la douceur des consolations humaines, & qui est aux abois parce qu'elle s'en voit privée, & se trouve réduite à n'avoir

de commerce qu'avec Dieu. Si dans le temps de la paix & de la proſpérité, vous aviez eu ſoin de parler plus à Dieu qu'aux hommes ; ſi vous aviez évité tout ce qui ne ſert qu'à amuſer un eſprit oiſif, ſous le ſpécieux prétexte de nourrir & fortifier la piété ; ſi votre cellule avoit fait vos délices ; ſi vous aviez été fidelle à accomplir le vœu que vous avez fait de n'être qu'à Jeſus-Chriſt ; enfin ſi vous aviez mis toute votre application à vous rendre conforme à ce divin modele, par la patience & par la ſouffrance, par une ſincere & fonciere abnégation de vous-même, vous ſeriez forte aujourd'hui, & vous trouveriez en vous une vigueur & un courage, qui vous rendroient ſupérieure à toutes les attaques de l'ennemi. Mais comme vous vous êtes appuyée ſur l'homme, vous tombez dès que vous n'êtes plus ſoutenue par le bras de chair qui étayoit vos foibleſſes. Vos maux ne vous paroiſſent extrêmes, que parceque la Croix de Jeſus-Chriſt n'a pas fait l'objet de vos méditations ; la captivité ne vous ſemble dure, que parceque vous n'avez pas pratiqué la ſolitude dans les jours de votre liberté ; l'obéiſſance à des Sœurs diſcoles vous eſt

pénible, parce que celle que vous avez rendue cy-devant à des Supérieures légitimes ne venoit pas de l'eſprit de Sacrifice, qui ne ſe réſerve rien : vous vous trouvez dans la diſette par la privation de l'Euchariſtie, parce que vous avez plus cherché le ſenſible qui conſole, que l'eſprit qui vivifie, & qui eſt donné avec plus d'abondance à ceux qui ſouffrent pour la juſtice, & qui ſont privés par l'injuſtice des hommes de la participation à la ſainte Table. Enfin, Madame, pour ne pas m'éloigner de la ligne de franchiſe avec laquelle j'ai commencé de vous parler, je ne vous trouve digne de compaſſion que parceque vous ne ſçavez pas profiter de votre ſituation, qui n'eſt pénible qu'aux ſens, & qui paroîtroit un temps de récolte à ceux qui ſeroient un peu exercés dans la foi.

» Réjouiſſez-vous & treſſaillez de » joye lorſque les hommes vous char- » geront d'injures, & vous perſécute- » ront à cauſe de moi, parce qu'une » grande récompenſe vous eſt réſervée. Ce ſont les paroles de Jeſus-Chriſt, qui nous apprend par cette divine Doctrine ſi contraire au goût de notre amour propre, que c'eſt un ſujet non-ſeulement de joie, mais d'un excès de joie

& de raviſſement, ſelon la réflexion d'un pieux Auteur, d'entrer par la ſouffrance en ſociété avec les Prophétes & les Apôtres dès cette vie; & d'attendre Dieu pour récompenſe en l'autre. Cette joie n'eſt pas des ſens, mais de la foi & de l'eſpérance, qui n'étouffe pas le ſentiment de la douleur, mais qui s'en nourrit & le fait aimer. C'eſt à cette joie que je vous invite, Madame; & afin de vous mettre en état de la goûter, faites uſage de votre foi, qui fera diſparoître de devant vos yeux l'inſtrument de votre douleur, & vous fera regarder Dieu comme la premiere cauſe de tous les maux dont vous vous plaignez. En effet c'eſt lui qui frappe comme c'eſt lui qui guérit; c'eſt lui qui conduit au tombeau & qui en retire; & il en eſt tellement le Maître, que quand tout le monde vous ſeroit favorable, vous ne laiſſeriez pas de ſouffrir tout ce qu'il a réſolu de vous faire ſouffrir: & au contraire, quand tout l'univers ſeroit contre vous, vous ne ſouffririez jamais au-delà de la meſure qu'il a réglée. Il ſçait ce qui vous eſt néceſſaire; ce qu'il demande de vous, c'eſt une parfaite ſoumiſſion à ſa volonté: le remede que vous préſente le ſouve-

rain Médecin eſt amer ; mais cette amertume eſt ſalutaire & ſanctifiante. Ce n'eſt pas à vous à lui preſcrire ce qu'il doit faire, mais à prendre ce qu'il vous donne ; vous ne devez pas choiſir votre Croix, mais la recevoir de ſa main en ſilence, & la porter avec un humble patience, ſans plaintes & ſans chercher à en diminuer le poids par des conſolations mandiées.

Qu'il eſt dur, dites-vous, *d'être privée de tout ce qu'on aime uniquement ſur la terre ?* Vous parlez de la Communion, & j'avoue qu'une ame vraiment chrétienne ne ſouffre qu'avec une extrême douleur cette privation. C'eſt dans l'Euchariſtie que nous trouvons la vie ; c'eſt à la ſainte Table que nous trouvons une force & une vigueur, qui ſelon l'expreſſion d'un Pere de l'Egliſe, nous rend comme des lions contre le péché. Malheur donc à celui qui eſt indifférent pour le pain de vie ; malheur à quiconque ne deſire pas de s'en nourrir, & ne fait pas tous ſes efforts pour s'en rendre digne ; mais quelqu'amour que vous ayez pour J. C. je ne vous ferai pas injure en penſant qu'il n'eſt pas plus ardent qu'étoit celui de S. Paul Hermite, & de tant d'autres Solitaires qui ont

vécu long-tems ſans approcher de la ſainte Table, parce que Dieu les appelloit à une ſolitude qui les en ſéparoit. Si donc il vous place dans une ſituation qui met entre vous & la ſainte Table une barriere invincible, ne devez-vous pas vous conſoler, en vous ſoumettant à l'ordre de Dieu, qui ſe ſert de la mauvaiſe volonté des hommes pour vous en ſéparer? Me permettrez-vous, Madame, de vous dire bonnement ma penſée ſur les peines que vous reſſentez de la privation de la Communion; la voici tout ſimplement: c'eſt que je crains que ce dévot gémiſſement que vous exprimez dans votre Lettre touchant la ſéparation de la ſainte Table, ne ſoit pas tant le fruit d'une foi éclairée, que l'effet d'une imagination qui n'eſt plus ſoutenue par les choſes ſenſibles qui ſervoient d'appui à une piété foible. Que cherchiez-vous, Madame, lorſque vous vous approchiez du ſacré Banquet dans les jours de votre liberté? Etoit-ce ſeulement le Corps & le Sang de votre Sauveur? Vous ſeriez à plaindre ſi vous vous étiez bornée à cet avantage qui eſt commun aux bons & aux méchans, puiſque les uns & les autres le reçoivent également. Mais ſi, comme je dois le ſuppoſer, vous n'avez

cherché dans la Communion Euchariſtique que la vie & l'eſprit de J. C. penſez-vous qu'en ſouffrant pour lui être fidelle, vous ſerez privée de cette vie & de cet eſprit ?

On trouve J. C. & on eſt à lui à proportion qu'on l'aime : Peut-on témoigner un plus grand amour à J. C. qu'en ſouffrant pour lui, & en ſacrifiant pour la Vérité ce qu'on aime le plus ſur la terre ? Par conſéquent, ſi comme vous le dites, vous aimez uniquement la Communion au Corps & au Sang de J. C. vous ſacrifiez ce que vous avez de plus cher, en vous en privant pour demeurer fidelle à celui à qui vous vous êtes conſacrée. Vous ne pouvez donc, Madame, témoigner plus efficacement à J. C. que vous l'aimez, qu'en ſouffrant pour ſon Nom la privation de ce qui fait vos délices ſur la terre. Il eſt glorieux, dit un pieux Auteur, de ſortir de la table du Roi pour aller à la tête de ſes troupes. Il ne faut point craindre d'abandonner les délices de l'Euchariſtie quand l'occaſion ſe préſente de ſouffrir quelque choſe pour le ſervice de l'Euchariſtie. Ce n'eſt pas l'Euchariſtie que J. C. a mis à la tête des Béatitudes de l'Evangile. C'eſt monter & faire un gé-

néreux progrès dans la grace de l'Evangile que de ſortir du Cénacle pour aller au Calvaire. Je veux bien que ce ſoit un malheur pour vous d'être privée de la Communion, mais c'en ſeroit un infiniment plus grand de communier, & de ne point recevoir en communiant la vie & l'eſprit de J. C. qui doivent être l'objet de votre faim & de votre ſoif. La participation à la ſainte Table eſt un moyen pour nous nourrir de cet eſprit & de cette vie, qui peut être ſuppléé par d'autres, & qui l'eſt avantageuſement, lorſqu'on ne nous ſépare de la ſainte Table, que parce que nous tenons à J. C. & à ſon Evangile. Ne confondons pas deux ſortes de biens dont la libéralité du Seigneur enrichit l'Egliſe; les uns ſont intérieurs, & les autres ſont extérieurs. Les premiers conſiſtent dans la vraie Juſtice, & renferment tout ce qui a avec elle une liaiſon intime & néceſſaire; les ſeconds ſont tous les moyens qui contribuent à former, conſerver & perfectionner cette Juſtice, mais qui ne ſont pas liés indiſpenſablement avec elle.

L'amour de Dieu, la foi des vérités révélées, l'attachement à ces vérités ſont un bien inſéparable de la Juſtice,

parce qu'on ne peut être juſte, ſi on n'aime Dieu par-deſſus toutes choſes, ſi on ne croit les vérités révélées, & ſi l'on ne rend pas témoignage à ces vérités.

La Confeſſion, la Communion, l'aſſiſtance à la Meſſe, &c. ſont à la vérité de grands biens dont nous ne devons pas nous priver par notre faute ; mais quelqu'excellens qu'ils ſoient, ils ne ſont que des moyens d'acquérir les premiers, de les conſerver, de les perfectionner.

Dans un temps où il y a deux devoirs à remplir ; le premier, c'eſt de conſerver inviolablement les biens de la premiere eſpece qui ſont indiſpenſablement néceſſaires à tout Chrétien : le ſecond eſt de faire à Dieu le ſacrifice de tous les avantages extérieurs, dont la poſſeſſion n'eſt pas eſſentiellement liée avec ce qui fait le Chrétien, lorſqu'il plaît à Dieu de nous réduire à cette privation par la malice & la violence des hommes ; & ce ſeroit perdre les biens de la premiere claſſe, que de vouloir conſerver ceux de la ſeconde en manquant de fidélité à notre devoir, à la Vérité, à la ſincerité chrétienne.

J'ajoute encore que vous pouvez tirer un grand avantage de cette privation,

en vous en ſervant pour réparer tant de Communions faites indignement ou avec des diſpoſitions trop négligées. Peut-être aviez-vous beſoin de cette épreuve pour vous connoître, pour revenir ſur vos voies, & pour ſortir du chemin qui paroiſſoit droit à vos yeux, & qui vous auroit conduit au précipice, ſi vous aviez continué d'y marcher. Comme vous ne me dites rien là-deſſus, je ne m'y arrêterai pas ; je vous laiſſe le ſoin d'y faire de ſérieuſes réflexions.

Vous êtes *déſolée en voyant le dérangement actuel, & le renverſement prochain* de votre Maiſon. Je ne ſuis pas inſenſible à ce qui fait le ſujet de vos peines & de vos allarmes, mais je crains beaucoup plus la ruine de la piété en vous, Madame, & dans celles qui compoſent votre Maiſon, & les autres de votre Ordre ; & la premiere diſpoſition que je vous ſouhaite, & à toutes vos Sœurs, c'eſt le dégagement de tout ce qu'on appelle eſprit de Communauté. Il ſemble aux perſonnes qui font un Corps, que ce Corps eſt néceſſaire à l'Egliſe ; & quoique chaque particulier ait la modeſtie de ſe dire inutile, il n'a pas la même idée du Corps : il y tient, il y eſt collé, il le regarde comme un Iſaac

qu'il faut ménager pour je ne ſçai quel bien qu'il croit voir ; & l'amour qu'il a pour la Société dont il fait partie, le porte ſouvent à ſacrifier ſes lumieres & ſa conſcience à ſa conſervation. Je n'ai garde de vous attribuer, Madame, une diſpoſition auſſi blâmable. Ce que je déſire de vous, c'eſt que vous vous regardiez comme ſeule au monde avec Dieu & ſous ſes yeux, ſans avoir égard ni au bien ni au mal de votre Communauté ; que vous examiniez ce que vous devez à la Vérité & à votre conſcience, de façon que le deſir de ménager votre maiſon, n'influe en rien dans votre détermination & dans vos démarches. Vous vous regardez comme une ſervante inutile ; vous êtes perſuadée que Dieu n'a pas beſoin de vos ſervices, portez le même jugement de votre Communauté & de toutes celles qui ſont dans l'Egliſe. Les Congrégations les plus diſtinguées par les lumieres & la piété des ſujets qui les forment, ne lui ſont pas plus néceſſaires que l'homme le plus oiſif & le plus inutile. Si un membre de quelque Corps que ce ſoit n'eſt pas intimement convaincu de cette vérité, il porte en ſoi un principe de confuſion & de ruine. Laiſſez donc, Madame, votre Com-

munauté ; qu'elle ſubſiſte ou qu'elle ſoit renverſée, c'eſt l'affaire de Dieu & non la vôtre. Votre partage eſt de ſuivre Dieu, de demeurer attachée à la Vérité, & de conſerver votre ame pure au milieu des déréglemens extérieurs qui vous ſcandaliſent. La ruine qui eſt à craindre eſt celle du dedans, & non celle du dehors. Qu'importe dans quel édifice vous ſoyez placée par les mains du ſouverain Architecte, pourvû que vous y ſoyez une pierre vivante. Demandez à Dieu cette vie, Madame, qui fait la ſanté de l'ame, & ne lui demandez que cela, en lui abandonnant le choix des moyens qu'il voudra employer pour vous la donner ou pour vous la conſerver. Le choix que Dieu fera, ſera toujours digne de ſa ſageſſe, & c'eſt ce qui doit arrêter vos deſirs & fixer vos inquiétudes. Que toute votre crainte ſoit d'offenſer Dieu & de ceſſer d'être l'épouſe de J. C. Avec cela vous ſerez inébranlable dans toutes les agitations & les maux qui vous arriveront. Ne conſidérez pas les hommes qui exécutent, mais le Maître qui ordonne. Repoſez-vous ſur la Providence à l'égard de tout le mal qu'on peut vous faire ; ne ſoyez allarmée que de votre foibleſſe & de votre peu de foi ; & ce ſentiment que vous aurez, deviendra

pour vous un principe de force. Priez & veillez ; soyez humble, patiente & silencieuse dans vos maux, & vous serez invulnérable à tous les traits de ceux qui vous attaquent.

Vous finissez votre lettre, Madame en me *priant de vous marquer ce que je pense des suites de la persécution & de la violence qu'on exerce contre les personnes attachées à la Vérité.* Si je connoissois les desseins de Dieu sur son Eglise, je répondrois sans peine à votre question ; mais ne les connoissant pas, je ne puis hazarder des conjectures qui seroient peut-être démenties par les événemens. Ce que je sçai, Madame, c'est que nous avons la vérité, la justice & la sincerité de notre côté. Avec de telles armes, nous ne pouvons manquer d'être victorieux. Peut-être qu'après avoir été humiliés, nous serons brisés & moulus ; mais qu'importe que l'animal soit détruit en nous, pourvû que l'homme intérieur se renouvelle, & prenne de nouvelles dimensions. Ce que nous avons à faire présentement, c'est 1°. de souffrir en paix tout le mal qu'on nous fait, & de nous soumettre à la volonté de Dieu qui le permet pour notre bien : C'est de faire pénitence & de mener une vie qui soit marquée au coin de la Croix de J. C.

de façon qu'en nous voyant agir, on reconnoisse dans notre conduite la pratique des vérités dont nous prenons la défense.

2°. C'est de ne pas nous laisser affoiblir par des espérances chimériques dont on pourroit nous flatter sur un changement, qui probablement n'arrivera pas de nos jours. On s'imagine que les affaires changeront de face ; que la Cour de France se préviendra en faveur des appellans ; que les Evêques cesseront de vexer ceux qui leur sont opposés, & que les Puissances auront égard aux justes remontrances qu'on leur adresse ; enfin que l'orage cessera, & qu'on jouïra d'une certaine paix. Voilà, Madame, les vues que certaines gens présentent sans cesse à des Religieuses persécutées, dans l'intention de les soutenir par l'espérance d'une prochaine délivrance. Mais cette délivrance annoncée comme prochaine ne vient pas ; chaque année ajoûte un poids de rigueur à celle qui l'a précédée ; chaque jour annonce au jour suivant des épreuves nouvelles ; & comme on s'est soutenu par l'attente d'un changement qui ne vient pas, on est abbattu, découragé & affoibli par le traitement rigoureux qu'on éprouve, au

lieu du calme dont on avoit nourri ſon eſpérance.

3°. On eſt tout autrement fort lorſque ſans rien prévoir : on ſe borne au devoir préſent, & qu'on s'applique uniquement à ce que la fidélité à ce devoir exige dans chaque circonſtance, en ſouffrant avec une patience qui ne ſe preſcrit pas de terme, la malice du jour dans lequel on ſe trouve, & en laiſſant à Dieu la diſpoſition du lendemain, qui peut-être ſera plus doux, qui peut-être auſſi ſera plus onéreux. Mais quel qu'il ſoit, un jour de calme ou un jour de tempête, il ſera ordonné par une ſageſſe qui demande une parfaite ſoumiſſion de notre part. C'eſt proprement dans cette fidélité au devoir actuel, dans cette dépendance de la conduite de Dieu pour chaque événement, dans une paiſible incertitude pour l'avenir, & dans un humble préparation à tout ce qu'il plaira à Dieu d'ordonner, que conſiſte la force & le courage du Chrétien. Si nous ſommes ſi languiſſans, ſi timides, c'eſt qu'au lieu de réduire toute notre prudence à ſuivre Dieu, nous ſuivons la prudence de la chair, & nous prenons nos leçons de l'eſprit humain, qui veut tout prévoir & tout arranger ſelon ſes idées. Nous

voulons un terme dans l'avenir ; & dès que nous n'y appercevons pas un point fixe qui nous raſſure, il nous ſemble que nous allons tomber dans un abyme d'où nous n'échaperons pas. Nous voulons bien nous ſoumettre à Dieu & lui obéir, mais à condition qu'il nous révélera ſes deſſeins ſur nous ; nous ne refuſons pas de le ſuivre, pourvû que nous ſçachions où il nous mene ; nous conſentons de ſouffrir certains maux, quand nous ſommes aſſurés qu'ils ne dureront pas ; mais rien n'eſt plus rare qu'une volonté déterminée à ſuivre Dieu, jointe à un humble ſuſpenſion d'eſprit par rapport à tout ce qu'il lui plaira de faire ; & c'eſt néanmoins la diſpoſition la plus néceſſaire, ſur-tout en ce temps-ci, pour perſévérer dans l'amour de la Vérité, & dans le témoignage qu'on doit lui rendre.

4°. C'eſt un devoir d'étudier la Vérité, de s'en nourrir, & de ſe convaincre de plus en plus de la néceſſité de tout ſouffrir pour elle. Si on n'eſt affermi dans la croyance des vérités condamnées par la B. *Unig.* ſi on ne ſent pas l'injuſtice de la cenſure, & ſi on n'eſt pas convaincu qu'il n'y a aucun moyen permis de recevoir cette piece, & que c'eſt être prévaricateur d'entrer dans les vues d'ac-

commodement, on ne perſévérera pas juſqu'au bout ; & une chûte fatale ſera tôt ou tard la juſte punition des héſitations avec leſquelles on s'eſt déclaré en faveur de la Vérité. Oüi, Madame, vous devez tenir aux vérités frappées par la Bulle, comme vous tenez à celles qui ſont propoſées & enſeignées par toute l'Egliſe ſans contradiction ; & vous devez n'avoir pas moins d'éloignement du décret qui les condamne, que vous en avez de toutes les formules ariennes qui tendoient à détruire la Divinité du Verbe. Voilà le point de vue où il faut ſe placer, & être bien établi, afin de n'être pas ébranlé par des événemens qui ſemblent ôter toute reſſource aux amis de la Vérité. Chaque fidele qui eſt ſincérement attaché aux vérités condamnées, & qui en ſent le prix, doit être dans la diſpoſition des généreux Machabées, qui retirés dans les bois, & manquant de tout, crioient à haute voix : » Quand tous les hommes s'écarteroient » de la fidélité qu'ils doivent à la loi de » leurs Peres, pour ſe ſoumettre aux » volontés du Roi Antiochus, nous obéi» rons néanmoins toujours, mes en» fans, mes freres & moi, à la loi de » nos Peres. »

Ne nous effrayons pas de la multi-

tude des Prévaricateurs, ne nous appuyons pas non plus sur ceux-ci ou sur ceux-là qui nous paroissent des Défenseurs intrépides de la bonne cause, mais appuyons-nous sur Dieu seul : ne comptons que sur sa protection : croyons-nous en sûreté dès qu'il nous garde : tenons à la Vérité qui nous a été transmise par nos Peres dans la foi, & nous serons inébranlables. L'homme change, mais la Vérité du Seigneur demeure éternellement. Voilà, Madame, le bon & robuste point d'appui que vous devez prendre. Toute autre ressource vous sera enlevée : mais placée sur la pierre immobile de la Vérité : éclairée par l'enseignement de l'Eglise consacré dans le monument de tous les siécles, soutenue & animée par les sentimens d'une foi vive, qui s'attache à Dieu seul pour le présent & pour l'avenir, vous serez en paix dans toutes vos tribulations, & hors de prise à l'ennemi, qui n'est à craindre pour vous qu'à proportion de votre foiblesse.

5°. Si vous êtes fidelle à la justice, à la Vérité & à vos devoirs au milieu de tous les maux qui vous pressent, vous jouirez d'une liberté de conscience dont vous n'avez peut-être pas éprouvé la douceur jusqu'à présent, parce que vous

vous êtes trop reposée sur l'homme, & que vous avez été plus occupée des moyens de vous décharger du poids qui vous presse, que de la nécessité de le porter pour votre sanctification.

Revenez donc toujours, Madame, à cette parole de l'Apôtre, *Je meurs chaque jour.* Prenez-la pour votre devise, en faisant votre partage des souffrances, & les regardant comme le point le moins équivoque de votre union avec J. C. Vous croyez sans peine qu'il étoit nécessaire qu'il souffrît, croyez de même que l'Eglise qu'il s'est acquise par son sang, a dû souffrir & s'accroître par le sang des Martyrs, qui est devenu une semence de Chrétiens : croyez aussi & croyez-le fermement, que la voie de la croix est bonne pour vous ; peut-être n'auriez-vous pas eu le courage de la choisir, mais au moins puisque Dieu vous y place, acceptez-la volontairement, & n'en cherchez pas une autre qui seroit plus douce à la nature. L'affliction qu'on souffre dans le pressoir, dit un Pere, est précieuse ; tant que le raisin demeure suspendu à la vigne, il n'est pas foulé ; il paroît entier, mais il n'en sort rien. On le jette dans le pressoir, on le foule, il semble qu'on lui fasse tort, mais ce tort qu'on lui fait

n'eſt pas ſtérile, au contraire le raiſin demeureroit ſtérile s'il ne ſouffroit cet outrage. Ne craignez donc pas lorſque l'homme vous foule aux pieds ; ayez ſoin ſeulement, lorſqu'il vous foule, qu'il ſorte de vous du vin. Vous n'avez été raiſin qu'afin que vous fuſſiez foulée. Malheur à la grappe qui craint le preſſoir, car ſi elle demeure dans la vigne, ou elle pourrira, ou elle ſera mangée des oiſeaux. Ne dites pas, le temps de nos Peres étoit un temps d'affliction, mais le nôtre ne l'eſt plus, ſi vous croyez être ſans affliction, vous n'avez pas encore commencé d'être Chrétienne. Si vous ne ſouffrez pas des malédictions pour J. C. craignez de n'avoir pas encore commencé de vivre dans la piété. Dès que vous commencerez à appartenir à J. C. vous entrerez dans le preſſoir ; préparez-vous à y être foulée, mais ne vous trouvez pas ſeche ; craignez, lorſqu'on vous foulera, qu'il ne ſorte aucun ſuc de vous. Qu'il eſt à craindre qu'il ne ſe trouve dans le preſſoir bien des grappes deſſéchées & ſans ſuc, ou qui y auront été jettées contre leurs deſirs. Prévenons ce malheur en nous rempliſſant du ſuc des vérités dont nous prenons la défenſe, & en meſurant notre piété principalement ſur l'eſprit de pénitence qui nous

fera embraſſer les croix que Dieu nous préſentera, ſans rien diminuer de leur longueur, de leur largeur, de leur hauteur & de leur profondeur.

Voilà toutes les conſolations que je puis vous donner dans votre état. Il paroît que l'Apôtre S. Paul n'en connoiſſoit pas d'autre, lorſqu'il écrivoit aux Hébreux qui étoient dans un preſſoir ſans comparaiſon plus foulant que le vôtre. Liſez la fin du Xe. Chapitre de ſon Epître, le XIe. & le XII. vous y trouverez de quoi méditer, de quoi vous humilier, de quoi nourrir votre piété & ranimer votre foi trop languiſſante.

Je finis, Madame, en vous conjurant de ne pas livrer votre eſprit à mille craintes inutiles, à mille inquiétudes ſur l'avenir, par leſquelles le démon tâche de vous diſtraire de l'objet qui doit vous occuper uniquement. Craignez qu'il ne vous amuſe par la conſidération de vos ſouffrances, & qu'il ne profite de vos foibleſſes pour vous faire ſortir de la voie. Si vous avez à ſouffrir pour être fidelle à J. C. conſidérez qu'il a ſouffert infiniment plus pour vous tirer de la puiſſance des ténebres. Il eſt la premiere grappe de raiſin qui a été foulée dans le preſſoir ; que votre croix ne vous cache pas la ſienne, mais plutôt que la ſienne

cache la vôtre ; qu'elle la faſſe diſparoître, & devienne le principe de la force avec laquelle vous la porterez. Quelques grands que ſoient vos maux, ils n'auront jamais de proportion avec le poids de gloire qui ſera la récompenſe de la patience avec laquelle vous les aurez ſoufferts.

Peut-être que pour la premiere fois que j'ai l'honneur de vous écrire, vous me trouverez un Conſolateur un peu onéreux ; mais parlant à une Vierge Chrétienne & attachée à la Vérité, j'eſpere que vous prendrez en bonne part ce que j'ai l'honneur de vous dire. Je n'ai pas le talent de mitiger l'Evangile ; & la crainte que j'ai d'adoucir par ce qu'on appelle *l'huile du pécheur*, les vérités qu'il nous enſeigne, fait que j'aime mieux les dire tout ſimplement, que de m'expoſer à les affoiblir par des tempéramens plus propres à amuſer le malade qu'a le guérir.

J'ai l'honneur d'être, &c.

Lettre que le Saint evêque d'alet écrivit à un ami sur la mort, de la Sœur marguerite de Sainte Gertrude — Dupré morte le 5 juillet 1666 a P. R. des C. - - - - - -

» Si vous me voulez bien obliger,
» dit-il, a son ami, assurez nos
» Saintes meres et sœurs, que je
» repands tous les jours mon ame
» au saint autel, en actions de
» graces à jesus-christ, de la
» fermeté inébranlable qu'il leur
» a donnée. j'espere de sa misé-
» ricorde, qu'il les soutiendra —
» toutes et toujours. je regarde
» la Sœur gertrude comme une
» martyr de nos jours, que Dieu
» a sanctifiée par un mar-
» tyre tout nouveau, et autant
» agréable à jesus-christ, —
» comme les gens du siecle qui
» ne connoissent les vérités de

» l'évangile, que par l'écorce, le
» croient honteux et fâcheux —
» pour son salut. c'est une parole
» de Saint Augustin, qui console
» merveilleusement les ames;
» que le Prêtre invisible qui est
» Jesus-christ, ne manque jamais, quand le prêtre visible
» manque; et que jamais les
» bonnes ames ne meurent mal,
» de quelque maniere qu'elles
» meurent; comme les pécheurs
» ne meurent jamais bien pour
» leur salut, ou rarement, quoiqu'ils meurent dans les larmes
» de la pénitence. St Paul
» hermite, ne laissa pas de monter au ciel, quoiqu'il mourût
» sans Sacremens. et comment
» sont morts tous les martyrs?
» celui de la Sœur gertrude, me,
» paroît autant miraculeux
» qu'il est nouveau. elle a fait
» à sa mort ce que Saint jean
» a pratiqué durant sa vie. il

» savoit que jesus-christ étoit
» le messie, et qu'il n'étoit pas
» éloigné de son desert; cepen-
» dant il n'a pas quitté sa so-
» litude pour être à la suite
» de celui dont il ne s'estimoit
» pas digne de toucher les sou-
» liers, parceque l'ordre de —
» Dieu et l'obéissance qu'il devoit
» à Dieu, l'obligeoient à demeurer
» dans sa solitude et à se priver
» de cette admirable consolation.
» voilà ce qu'a fait notre sainte
» Gertrude. elle savoit bien que
» jesus-christ reposoit sur
» l'autel de S. S., et que ce lui
» eût été une admirable consо-
» lation à la mort, de joindre
» sa mort à la vie de celui qui
» est mort pour nous; et de voir
» des yeux de la foi, et mourir —
» avec la vie de la foi entre les
» bras de celui que son ame pas-
» sionnoit avec tant de désir. mais

» l'obéissance qu'elle devoit à
» jesus-christ qui dévend le
» mensonge, la calomnie et le
» parjure, lui a fait souffrir cette
» mortification sensible et
» pleine d'ignominie aux yeux
» des hommes; et elle est morte
» comme saint jean mourant
» sans voir jesus-christ, quoi-
» qu'il ne fût pas éloigné de son
» désert, et qu'il n'y eût que quel-
» ques pas à faire pour le voir,
» mais pas, qui n'étoient pas dans
» l'ordre de dieu; mais elle est
» morte comme saint jean —
» [redacted]. elle s'est privée de
» voir jesus-christ pour un mo-
» ment, et sous le voile du sacre-
» ment de nos autels, afin de le
» voir éternellement et à décou-
» vert dans le ciel. voilà les
» sentimens que j'aurai de toutes
» celles et de tous ceux qui mourront
» dans semblable mort. O qu'une
» telle mort est précieuse devant

52 Dieu, et que la mort des pécheurs qui meurent avec les sacremens, est presque toujours abominable aux yeux de cette terrible majesté, qui ne regarde que le cœur et la disposition intérieure des mourans! je ne mérite pas que les Saintes vierges de N. R. sachant le respect que j'ai pour leur chere morte: je suis trop grand pécheur pour donner quelque poids à la vénération que j'ai pour ce Saint lieu, où Dieu habite, comme sur son trône, malgré les gardes et toutes les privations de Sacremens: le secours et la force de ces illustres servantes de jesus-christ est d'en haut. comme les hommes de la terre ne peuvent empêcher la lumiere, les influences et la chaleur du Soleil; encore bien

» moins peuvent-ils empêcher 53
» que le Soleil de justice n'éclaire
» et n'échauffe ses epouses. c'est-là
» où la vigilance des gardes est
» bien endormie, et où les dépo-
» sitaires et les ministres des
» Sacremens n'ont aucun pou-
» voir. il est sorti glorieux de
» son tombeau, malgré les gardes
» et les pontifs de la loi. c'est ainsi
» que le fils de Dieu tirera les
» saintes de L. R. du tombeau
» de leur solitude, nonobstant tous
» les soins de leurs gardes et toutes
» les privations des Sacremens.
» je ne rougirai point de souff-
» rir pour elles, et je ne serois
» pas fâché que cette lettre pût
» pénétrer les murailles. saluez-
» les toutes de ma part.

54 Lettre écrite par Monseigneur l'évêque d'autonne, aux Religieuses de L. R. des C. au sujet de la joie quelles ont davoir eû part a la paix — rendue a l'église par le pape Clement IX. en 1668.

cette lettre est une lettre non pleine de complimens, mais pleine d'avis très chrétiens, et d'instructions très solides sur le changement de leur état, et sur la maniere de reconnoître les dons de Dieu en elles, et de les faire remonter à leur source il leur témoigne, que comme il s'étoit uni à leurs souffrances pendant leurs persécutions, il s'unit à elles pour remercier Dieu des faveurs qu'il leur a faites. » « Mes très chères

» sœurs, dit ce respectable prélat,

» pendant que les hommes vous
» ont humiliées d'une maniere ter-
» rible, [à laquelle néanmoins il
» ne faut jamais penser, que pour
» gémir et prier pour ceux qui en
» ont été les auteurs], Dieu vous
» a relevées par des graces singuli-
» eres que vous seules connoissez,
» parceque vous seules les aver
» re çues et goûtées, et par la fermeté
» inebranlable qu'il vous a donnée
» pour la défense de la vérité, qui a
» été et qui sera dans tous les siecles
» l'étonnement et l'admiration
» de tous ceux qui aiment la vérité.
» mais maintenant que les hommes
» vont vous relever par leurs lou-
» anges, et par les témoignages de
» leur joie, pour vôtre liberté, je
» suis obligé de dire, pour la part
» particuliere que je prens à tout
» ce qui vous touche, que vous aver
» sujet de craindre plus que jamais
» que Dieu ne vous rabaisse devant
» ses yeux, si [pour user des paroles

de Mr de St Cyran, qui
» ne vous feront point suspectes I
» vous ne lui rendez tout ce que
» vous avez fait et souffert pour
» la vérité, en le reconnoissant
» pour le seul auteur de tout
» par une soumission si pro-
» fonde, qu'il ne reste rien dans
» vos ames qu'une confession
» intérieure de ce qu'il lui a plû
» de faire par vous des œuvres
» si merveilleuses, si éloignées
» de vos forces naturelles, et si
» peu proportionnées à vôtre
» indignité et à votre néant.
» comme l'une de mes dévotions
» pendant votre persécution a
» été de m'unir en esprit à vos
» souffrances, vous voulez bien
» que je m'unisse avec vous, pour
» remercier Dieu de ses extraor-
» dinaires faveurs, et que je lui
» dise avec vous dans l'anéantis-
» sement de mon cœur : helas !
» Seigneur, est-il possible que

» vous aiez, si fort rabaissé
» votre grandeur, que de vous
» servir des créatures, pour faire
» des œuvres qui surpassent toutes
» les forces humaines et naturelles,
» et qui ne peuvent être produi-
» tes que par votre toute-puissance
» infinie! voilà, mes chères sœurs,
» les sentimens de mon cœur au
» sujet de votre liberté, que vous
» recouvrez devant les hommes,
» et que vous n'avez jamais perdue
» devant Dieu et ses anges. priez-
» le pour moi, afin qu'il accompa-
» gne de ces graces toutes les fonc-
» ons de mon ministere. je suis
» en lui et pour lui mes très
» chères Sœurs &c. jean evêque
» d'aulonne. de Châlons ce 22.
» février 1669.

Les religieuses de P. R. ne man-
querent pas de faire réponse à
M. d'aulonne, et de le remercier
des salutaires avis qu'il leur avoit
donnés. elles le firent le 14 mars
de la même année

58 Lettre que M. de pont-
château écrit à M. de pere-
fixe, archevêque de paris,
en faveurs des religieuse de
P. R. des C. vers le mois de
juin 1667 - - - - -

Mr de Pontchateau, eut le
courage de prendre ouverte-
ment la défense de l'innocence
opprimée ; et d'écrire une
grande lettre à M. l'arché-
vêque, dans la quelle, après
avoir parlé en faveur de M.
de saci, qui depuis 15 mois
étoit enfermé à la bastille, et
qui n'en n'a sorti que le 30 8bre
1668 après la paix, rendue a
l'église par le pape clement 9.
Rien n'est plus beau, plus noble
et plus édifiant, que ce que dit
ce pieux, et généreux, abbé, en
faveur des religieuses, dont il
sollicite la liberté. rien de
plus convainquant que ce qu'il

avance pour faire voir leur innocence, et en même tems l'injustice de la conduite qu'on tient à leur égard. écoutons cet éloquent apologiste. des chastes épouses de jesus-christ plaider leur cause devant leur persécuteur. - - - - -

" trouvez bon, s'il vous plaît, " Monseigneur, dit-il, que " je continue de vous parler " avec la même liberté des " religieuses de N. D. qui sont " captives depuis si long-tems. " je vous avoue que j'ai toujours eu beaucoup d'estime " pour elles; mais je n'en ai " jamais tant eue, que depuis " qu'elles sont dans l'exercice " de la souffrance. c'est une " chose si extraordinaire de " voir un si grand nombre de " filles conserver l'union, la " paix, la tranquillité, dans

60 une tentation si effroia-
» ble, qu'il n'y a personne qui
» les considere, qui n'ait sujet
» de les admirer. il faut que
» leur paix interieure, soit
» bien grande, pour résister
» à tous les troubles qu'on leur
» suscite; il faut bien que
» l'union qu'elles ont avec
» dieu, soit bien intime, pour
» la conserver au milieu de
» tant de tempêtes. il faut
» qu'elles possedent bien l'esp-
» rit de religion, pour ne les
» pas perdre dans une si gran-
» de épreuve. je les trouve
» si heureuses de souffrir avec
» tant de patience, que selon
» la pensée de St Basile, je
» souhaiterois que leurs souff-
» rances augmentassent pour
» rendre, leur charité parfaite,
» et pour les rendre plus sembla-
» bles a jesus-christ. si cela se

» pouvoit faire, sans que ceux
» qui en sont les auteurs en devin-
» ssent plus criminels devant
» Dieu. la privation des sacremens
» et des secours spirituels où
» vous les reduisez, ne peut être
» préjudiciable à des ames inno-
» centes; et cette croix, qui est si
» dure, et si sensible, en les
» faisant souffrir jusqu'à la
» mort, les soutient en même
» tems les purifie, et les rend plus
» conformes à jesus-christ
» crucifié qu'elles ont choisi pour
» leur époux
» puisque ces religieuses se sanc-
» tifient, et se sauvent dans cette
» voie, je n'ai garde de les plain-
» dre; mais permettez-moi de
» vous dire, Monseigneur, que
» je plains beaucoup ceux, qui
» ont pour elles tant de dureté
» et de rigueur; je crains que la
» voix de leur sang n'accuse les

62 » persécuteurs devant le
» tribunal de Dieu.

Les quatre célèbres Evêques appellant, font signer le formulaire à leurs ecclésiastiques, au bas des procès-verbaux, qu'ils dresserent, dans lesquels ils distinguent le fait du Droit et ils déclarerent. [1668]

» I°. que par la signature, on
» s'obligeoit à condamner sincerement, pleinement et sans
» aucune réserve ni exception
» tous les Sens que l'église et
» le pape avoient condamnés
» et condamnoient dans les cinq
» propositions ; en sorte qu'on
» fit profession de n'avoir point
» de doctrine sur ce sujet, que
» celle de l'église catholique,
» apostolique et Romaine : 2°.
» que ce seroit faire injure à

» l'église que de comprendre
» entre ces sens condamnés par
» l'église dans ces propositions la
» doctrine de Saint Augustin
» et de Saint Thomas touchant
» la grace efficace par elle-même
» nécessaire à toutes les actions
» de la piété chrétienne, et la
» prédestination gratuite des
» élus, à laquelle toute l'église
» convient que les Papes n'ont
» donné aucune atteinte: 3°. ils
» déclarent, qu'à l'égard du fait
» contenu dans le dernier for-
» mulaire, on étoit seulement
» obligé par cette signature à
» une soumission de respect et
» de discipline, qui consiste à
» ne point s'élever contre la
» décision qui en a été faite et
» à demeurer dans le silence
» pour conserver l'ordre qui doit
» regler en cette matiere la con-
» duite des inferieurs à l'égard des

64 » Supérieurs ecclésiastiques,
» [parce que l'église n'étant
» point infaillible dans ces
» sortes de faits,] qui regardent
» les sentimens des auteurs ou
» de leurs livres, elle ne prétend
» point obliger par la seule au-
» torité de sa décision, ses enfans
» à les croire. . . . . .

état de P. R. des champs
pendant le calme qui suivit
la Paix de Clement IX. . . .

Pour ce qui est de P. R. des
champs, cette maison après
le feu de la persécution, reprit
un nouveau lustre à la fa-
veur du calme qui suivit la
paix de Clement IX. » cette
» solitude, dit le pieux auteur
» de la préface du nécrologe
» de P. R. auparavant déserte

» privée d'une partie de ses
» habitans, et presqu'inacc-
» essible, fut bien-tôt plus
» peuplée que jamais.
» alors on la vit refleurir com-
» me le lys, et la joie prit la
» place de la tristesse. le seigne-
» ur fit à son égard ce qu'il avoit
» autrefois promis à sion. il
» consola d'une maniere admira-
» ble les saintes vierges qui l'habi-
» toient, en réparant ses ruines
» avec avantage, et en la rendant
» d'un lieu desert un jardin de
» délices, de louanges et d'actions
» de graces. les illustres solitaires
» qui en avoient été chassés s'y
» réunirent aussitôt avec de
» nouvelles conquêtes qu'ils avoient
» faites pour la piété dans leur
» dispersion. la plûpart des
» victimes que l'on en avoit
» arrachées, y retournerent

» consommer leur sacrifice
» et la bonne odeur de ce sacré
» désert qu'elles avoient répan-
» due dans le monde, pendant
» leur exil, y en attira grand
» nombre d'autres. les peres
» et les meres de famille, qui
» aimoient la vertu, et qui
» vouloient faire éviter à
» leurs enfans la corruption
» du siecle, choisirent L. R.
» préférablement à tout autre
» endroit pour le lieu de leur
» éducation. plusieurs veuves
» chrétiennes de la premiere
» naissance, le choisirent
» aussi pour le lieu de leur retr-
» aite. c'est ce que firent entr-
» autres Madame la duchesse
» de longueville, princesse du
» sang, Madame de buzenval,
» Madame de Pointel. &c.

» Les femmes mariées, qui
» ayant le même dessein ne
» pouvoient rompre leurs liens
» qui y formoient obstacle,
» vouloient au moins participer
» à la grace que l'on recevoit
» dans cette sainte solitude; en
» visitant très fréquemment,
» et en y passant plusieurs
» jours, comme Madame la
» Duchesse de Liancour et tant
» d'autres ..... des Seigneurs
» de la cour, des evêques, des
» prêtres, des docteurs, des hommes
» d'épée, des magistrats y alloient
» admirer les grands exemples
» de vertus; et après les avoir
» fait passer dans leurs mœurs,
» en devenoient eux-mêmes les
» modeles pour ceux avec qui ils
» vivoient dans le monde et à
» la cour..

Mais ce qu'il y eut encore de plus glorieux pour L. R., et ce

qu'on peut regarder comme un veritable triomphe, ce fut de voir une multitude de personnes qui avoient signé le formulaire, revenir sur leurs pas, rétracter leur signature, et envoïer leur rétractation pour être mise en dépôt dans les archives de ce saint monastere. ces rétractations envoïées à P. R. font une marque bien éclatante de l'estime que les religieuses s'étoient acquise par le bel exemple qu'elles leur venoient de donner du courage avec lequel des Chrétiens doivent défendre la verité, et demeurer inviolablement attachés à la sincérité chrétienne.

1669.

Retractation de La Sœur Melthide du fossé, Religieuses a P. R. des Champs ....

» gloire a jesus.

gloire à jesus au tres saint
Sacrement. puisque j'ai été
si malheureuse de scandaliser
léglise par trois signature
que j'ai faites, abandonnant
lâchement la vérité que Dieu
m'avoit fait connoître; m'étant
laissée tromper par de fausses
raisons, je me sens obligée, de
témoigner que Dieu m'ayant
enfin ouvert les yeux après un
si long égarement pour voir
l'abîme de misere où je me suis
réduite, il me fait la grace d'en
avoir une douleur extrême, et
fait que je me rétracte sincere-
ment et de tout mon cœur par
écrit, quoique secret présentem-
ent, pourra quelque jour faire
connoître mes véritables senti-
mens, et le désir que Dieu me
donne de m'exposer à toutes
choses pour rendre témoignage
a la vérité, et reparer par-là le
Scandale que j'ai causé, si —

70 » l'occasion s'en présente de
» nouveau. mais comme la
» misérable expérience que
» j'ai faite de ma foiblesse me
» donne tout sujet de craindre,
» je supplie très humblement
» les personnes qui verront ceci,
» de m'obtenir de Dieu par
» leurs prieres les graces dont
» j'ai besoin pour ce sujet, et
» aussi de faire un bon usage
» de l'humiliation profonde,
» qui me revient d'une conduite
» si inconstante et si indigne de
» la fermeté chrétienne et d'une
» véritable religieuse. je recon-
» nois que c'est avec bien de la jus-
» tice que Dieu a permis tout ce
» qui m'est arrivé pour le mau-
» vais usage que j'ai fait de la
» grace de la religion, et à cause
» de mon extrême orgueil, qui
» avoit besoin d'une aussi gra-
» nde humiliation que celle

" où je suis maintenant ré-
" duite, fait dans notre cellule
" en notre monastere, de Port-
" Roÿal des Champs, ce 26 mars
1670

Rétractation de la Signature du formulaire par le Célébre Pere Mallebranche, qui mérite d'autant plus d'attention que personne n'ignore les différends qu'a eu ce philosophe avec le grand Arnauld.

" Après avoir reconnu devant
" Dieu, dit-il, la faute que j'ai
" faite en signant deux ou trois
" fois en differens tems le formu-
" laire, contre M. Jansenius
" evêques d'ypres, contre ma con-
" science, sans connoissance, et
" ce me semble avec une croï-
" ance contraire à l'action que
" je faisois; et après avoir été

» depuis ma dernière si-
» gnature assez souvent dans
» le trouble et dans l'inquiétu-
» de pour cette action ; quoique
» j'aie été en partie délivré de
» mes peines par les personnes, aux-
» quelles je me fus ouvert la dessus,
» à cause que la paix ayant été
» rendue à l'église, ils ont cru que
» je n'étois pas obligé de me dédire
» publiquement ; cependant j'ai
» cru que je devois faire ce déса-
» veu ne sachant pas si les choses
» ne changeront pas de face, et
» souhaitant de tout mon cœur
» de ne pas contribuer à la con-
» damnation de S. Jansenius.
» je rétracte donc par cet écrit le
» témoignage que j'ai rendu
» par mes signatures contre ce
» Prélat en le confessant auteur
» des cinq propositions condam-
» nées par le Pape et les evêques
» defenseurs des hérésies qu'elles

» renferment, et corrupteno } 3
» de la doctrine de Saint —
» Augustin, et je confesse au-
» jourdhuy que j'ai signé con-
» tre. M. Janseinius des faits,
» dont je ne suis point persu-
» adé, et qui me paroissent au
» moins des faits fort douteux,
» et fort incertains. je proteste
» donc que je n'ai souscrit au
» formulaire, simplement et
» sans restriction, principalem-
» ent la derniere fois, qu'avec
» une extreme repugnance,
» par une obeissance aveugle à
» mes superieurs, par imitation,
» et par d'autres considérations
» humaines, qui ont vaincu ma
» répugnance, qu'ainsi j'ai signé
» par foiblesse la nouvelle formule,
» comme on a voulu, sans excep-
» ter les faits qu'elle atteste contre
» cet auteur, bien que je ne fusse
» pas persuadé qu'ils fussent vrais,
» Si je ne puis faire passer

» 4» cet acte par devant notaire
» à cause des déclarations du
» Roy, j'entends qu'il soit consi-
» déré comme la principale et
» la plus importante partie de
» ma dernière volonté; et pour
» cet effet je l'écris et le signe
» de ma main propre, afin que
» ceux qui le verront ne puissent
» prendre mes souscriptions, qui
» sont au bas des formulaires, pour
» un témoignage de ma créance
» quant aux faits énoncés contre
» M. Jansenius, mais qu'ils re-
» gardent au contraire cet écrit
» comme une réparation de l'in-
» jure que j'ai faites à la mémoi-
» re d'un grand Evêque, en lui
» attribuant par ma signature
» des erreurs dans la foi, lesquelles
» je ne pense pas qu'il ait ensei-
» gnées, quoiqu'alors je n'usse
» rien vu de son livre intitulé
» Augustinus. Je prie ceux entre

» les mains de qui cet écrit
» tombera, par ce qu'il y a de plus
» saint dans la réligion ; je leur
» commande selon le pouvoir que
» j'ai sur eux en cette rencontre ;
» enfin je les conjure selon toutes
» les manieres possibles, s'il est
» nécessaire pour la défense de
» la vérité et l'honneur de M.
» jansenius, de faire que ce
» témoignage ait tout l'effet que
» je souhaite. fait à Paris, rue
» du louvre, le Samedi 15 de
» juillet 1673. N. Malebr-
» anche Prêtre de l'oratoire.

Grands Sentimens de Mr Antoine Arnauld. au sujet des persécutions qu'on fait aux gens de bien.

» Vous n'avons pas lieu, dit ce
grand homme, [19] de nous éton-
ner . . . . . .

19. pr la déf du testament de mons contre mallet

si fort de cette conduite ;
Dieu la permet, Dieu l'or-
donne pour le bien de ses elus ;
et la considérant dans cette
vue, nous ne devons pas seule-
ment nous y soumettre, mais
l'adorer et baiser la main qui
nous frappe. oui mon Dieu,
j'adore vos voies de miséricor-
de sur les uns, et de justice —
sur les autres. j'adore l'infinie
variété de vos ordres toujours
justes, toujours saints dans le
gouvernement de vos créatu-
res et anciennes et nouvelles
c'est-à-dire, du monde et de
l'église.
ce seroit avoir peu de foi dans
vos promesses que d'être
touché de ce qui se passe dans
ces jours de nuage et d'obscu-
rité, comme vous appellez
dans votre écritures ces tems

de trouble et de tempête, où
il semble que vous abandon-
niez l'innocence à la fureur des
méchans, et que vous preniez
plaisir à laisser triompher
le vice, l'injustice et la vio-
lence. que peuvent-ils faire
après tout à ceux qui ne mettent
leur confiance qu'en vous, et
qui n'ont d'amour que pour les
biens éternels ?
ils surprennent les princes,
et leur font prendre pour
leurs ennemis, leurs plus
fidèles serviteurs. mais le
cœur des Rois est entre vos
mains, et vous pouvez en un
moment le changer, en leur
découvrant ce qu'on leur cache,
et les détrompant des fausses
impressions qu'on leur donne.
que s'il ne vous plaît pas
de dissiper encore ces nuages,
ne doit-il pas suffire à vos

serviteurs, que le fond de leur cœur vous soit connu, en attendant que vous fassiez la grace aux princes que l'on invite contre eux, de pénétrer les artifices dont on les prévient, et de n'user de leur pouvoir que pour la punition des méchans et la protection des bons; comme les apôtres déclarent que ce n'est que pour cela que vous le leur avez donnés?
cependant on les proscrira, on les bannira; on les privera de la liberté. un chrétien, à qui toute la terre est un lieu d'exil et une prison, peut-il être fort en peine du changement de son cachot? on vous trouve par-tout, mon-Dieu. Au milieu des fers, on est plus libre que les rois même, quand on vous possede. il n'y

a point de prison à craindre,
que celle d'une ame, que ses vices
et ses passions tiennent resserrée,
et empêchent de jouir de la
liberté des enfans de Dieu.
C'est ce qui a fait dire à un
de vos Saints, que la conscience
d'un méchant homme est rem-
pli de ténebres plus funestes et
plus horribles, non-seulement
que toutes prisons, mais que l'en-
fer même.
Mais on pourra bien mourir
des fatigues et des travaux qui
accompagnent une vie errante.
l'évitera-t-on, quand on feroit
le plus à son aise? un peu plu-
tôt, un peu plus tard, qu'est-ce
que cela quand on le compare
à l'éternité? vous avez compté
nos jours, on n'est entré dans
le monde que quand vous l'avez
voulu, et on n'en sort que quand
il vous plaît. les maux de ce

60 monde, effraient, quand on les regarde de loin; on s'y fait, quand on y est, et votre grace rend tout supportable; outre qu'ils sont toujours moindres que ce que nous méritons pour nos Péchés.

vous nous avez appris par votre apôtre, que tous ceux qui vous servent, doivent être disposés à dire comme lui: je sais vivre pauvrement, je sais vivre dans l'abondance. aïant éprouvé de tout, je suis fait à tout, au bon traitement, et à la faim, à l'abondance et a l'indigence. je puis tout en celui qui me fortifie. mais combien est-on encore éloigné de l'état de ceux dont même apôtre dit: qu'ils étoient abandonnés, affligés, persécutés, eux dont le monde n'étoit pas digne, errans dans les déserts

et les montagnes, et se reti- 81
rant dans les antres et dans
les cavernes de la terre.
Vous n'avons donc seigneur,
qu'à reconnoître votre bonté,
qui avez la condescendance de
traiter en foibles ceux que vous
connoissez n'avoir pas encore
beaucoup de forces. vous accom-
plirez en eux avec les prom-
esses de votre evangiles, et
vous leur faites trouver en la
place de ce qu'ils ont pû quitter
pour l'amour de vous, des peres,
des meres, des freres, des sœurs, à
qui vous inspirez une charité
si tendre envers ceux qu'ils
regardent comme souffrans
quelques chose pour la vérité;
et une si grande application
à suppléer à tous leurs besoins,
par une bonté toute singuliere,
vous changez les croix même
que vous leur imposez en dou-
ceur et en consolation. mais

92. ils esperent de votre misé-
ricorde, que si vous les préparé
à de plus rudes épreuves, vous
leur donnerez aussi plus de gra-
ce et une plus grande abondan-
ce de votre esprit, pour les leur
faire supporter en vrais chré-
tiens. c'est l'unique fondement
de leur confiance, car ils savent
assez, que nous ne pouvons rien
sans vous, et quelque persua-
dé que l'on soit des vérités que
vous nous faites connoître, on ne
les pratique que quand vous
nous les faites passer de l'esprit
dans le cœur, et que vous accom-
plissiez ce qu'a dit un de vos
Saints, que c'est vous seul qui
appliquez la volonté à la bonne
œuvre, et qui en applanissez
les difficultés pour la rendre
plus facile à la volonté —

je suis donc prêt, mon Dieu, à vous suivre par tout où il vous plaira de me mener; et quand je marcherois parmi les ombres de la mort, je ne craindrai rien, tant que vous me tiendrez par la main. C'est dans cette espérance que je me reposerai, et j'attendrai sans impatience qu'étant fléchi par les prières de tant de bonnes ames, vous rendiez à votre eglise la tranquillité dont elle ne sauroit jouir, si vous ne faites taire par l'autorité de vos ministres les vents impétueux des opinions humaines, qui se veulent élever au-dessus de la vérité de votre evangile, et que vous n'appaisiez par votre parole les tempêtes qu'excitent les hommes charnels, quand on les troubles dans la possession où ils peuvent

§11 être de vivre en païen,
et de n'en attendre pas moins
les récompenses de l'autre vie,
que vous nous avez promise —
» qu'aux vrais chrétiens.
voila quelles étoient les dispo-
sitions sinceres de celui qu'on
vouloit faire passer dans l'esp-
rit du Roi pour un chef de
parti, pour un homme de cab-
ale. ce fut le 24 juin 1679
que ce grand homme partit de
Paris pour se retirer dans
une terre étrangere[I], ou il
finit, comme nous le verrons
a la page 88. sa longue et
glorieuse carriere après avoir
servi utilement l'église, par
plusieurs excellens ouvrages.

I à bruxelles

vrai Portrait de Mre 85
Antoine Arnauld, et l'idée
juste de Sa personne et de
Ses écrits

O Prodige de nos jours, pou-
vons-nous dire avec Monsieur
fontaine, qui vous admirera au-
tant que vous avez mérité de l'être !
on s'est empressé de graver votre
image sur le marbre et sur la
bronze .... les plumes savantes
se sont employées a vous louer,
mais vous paroîtrez toujours plus
grand dans vos ouvrages que dans
tous les éloges que l'on peut faire
de vous. rien ne vous fera mieux
connoître que vos propres écrits :
c'est-là que vous avez vous-même
parfaitement gravé votre image,
et que vous avez représenté comme
dans un miroir vivant vos admi-
rables qualités. on saura en vous
lisant, quel a été votre amour-

86 et votre zele pour la vérité
catholique, pour la vraie science
de la religion, pour la doctrine
et la tradition des Peres, pour
la correction des abus et pour
la discipline de l'église; et on
verra reluire dans vos écrits
les merveilleux dons de la grace,
qui vous ont rendu un des plus
grands ornemens de l'église galli-
cane. votre mémoire sera tou-
jours très heureuse, très sainte
et très vénérable dans l'église,
qui a eu la consolation dans sa
vieillesse, où Dieu vous a fait
naître, de voir comme rassem-
blé et réuni en vous l'esprit et
la lumiere des anciens docteurs,
afin que vous fussiez exposé
comme un grand spectacle aux
siecles à venir, et que la solidi-
té de votre doctrine, la sainteté
de vos sentimens, l'humilité de
votre cœur, l'ardeur de votre piété

et la discrétion de votre zèle, fervissent dans ce dernier âge à effacer les faux lustres des fausses vertus, des fausses dévotions, des fausses prudences, des faux zèles, des fausses lumières et des fausses doctrines, qui se formèrent dans la corruption des derniers tems, soit par l'ignorance aveugle et présomptueuse des hérétiques, soit par le refroidissement de la charité des enfans et des ministres de l'église catholique, on admirera la science aussi bien que la sainteté que vous avez reçue de Dieu dans les rochers de votre solitude, qui vous ont rendu comme un trésor vivant de toute la science ecclésiastique; comme un homme de Dieu; comme un théologien dont le jugement étoit plus exact que celui d'aucun des autres théologiens de votre tems

88 et comme un pieux et savant ecrivain, par la bouche duquel la verité même semblait rendre ses oracles ». Rien de plus juste que cet éloge de M^r. Arnauld. c'est le portrait naturel de ce grand homme, et la veritable idée qu'on doit avoir de sa personne et de ses écrits

---

Mort de Mr Arnauld

Le Premier jour d'août 1694 M^r arnauld se sentit attaqué d'une fluxion qui ne l'empêcha pas de faire ce qu'il faisoit chaque jour et de dire la messe. il continua de même le lundi et le mardi, et il offrit le St Sacrifice pour la derniere fois le jour de saint etienne Pape et Martyr mais il ne laissa pas de réciter son breviaire tous les jours suivans jusqu'à celui de sa mort, à

peu près aux heures marquées il entendit encore la messe, le samedi, et fit lire l'épître du dimanche suivant, avec l'explication de l'épître, par Mr le tourneux. sur les sept heures du soir il reçut la dernière absolution de son confesseur, l'extrême-onction et le saint viatique, avec sa dévotion ordinaire. sa voix s'étant éteinte, il entra dans l'agonie, qui fut si douce et si tranquille, qu'à peine les assistans s'en apperçurent. un legeo soupir fit connoître qu'il s'endormit au seigneur, plus semblable à un enfant qui s'endort dans le sein de sa mere qu'à un pécheur qui souffre la peine du péché. ainsi fut rappellé ce grand serviteur de dieu, de son double exil à minuit et un quart le 8 aoust 1694, pour aller habiter le païs de la justice

90 de la paix, et de la verité,
cette grande ame qui les avoit
aimées plus que toutes les grande-
eurs de la terre, et qui avoit com-
battu pour elles jusqu'au dernier
soupir dans la 82e de son âge 6 mois
ce grand serviteur de Dieu avoit,
lorsqu'il mourut, autant de force
d'esprit pour écrire et pour com-
battre les ennemis de la grace de
jesus-christ et les profanateurs
des choses saintes, que lorsqu'il com-
mença à les attaquer. en un mot
Mre Arnauld entra dans le sein
de la verité, il jouissoit des mê-
mes avantages que lorsque Dieu
l'avoit appellé à la défendre cin-
quante ans auparavant. ce célé-
bre Docteur rempli de l'esprit de
tous les peres, avoit reçu de Dieu
l'étendue de genie et la force du
raisonnement des Augustins
pour la défense de la foi, pour

établir les dogmes, et démêler les artifices des hérétiques; la vivacité et le sel des jérômes pour les couvrir d'une confusion salutaire devant les hommes; la douceur et la modestie des athanases et des grégoires pour les gangner, l'éloquence des basiles, des Ambroises et des chrysostômes pour les persuader. - - - - - - - - -

Epitaphe de Mr Arnauld

Au pied de cet autel, de structure grossiere,
gît sans pompe, enfermé dans une vile bierre, - - - - -
le plus savant mortel, qui ait jamais écrit,
Arnauld, qui sur la grace instruit par jesus-christ - - - - -
combattant pour l'église a dans l'église même souffert plus d'un outrage, et plus d'un anathême.

92 plein du feu qu'en son cœur
fouffla l'esprit divin ;
il terrassa pelage, il foudroïa
calvin,
de tous les faux docteurs confon-
dit la morale.
pour tout fruit de son zéle,
on l'a vu rebuté ;
en cent lieux opprimé par la
noire cabale ;
il fut errant, banni, trahi,
persécuté ;
et même après sa mort, leur fu-
reur mal éteinte
n'auroit jamais laissé ses cendres
en repos,
si dieu lui-même ici de son
ouaille sainte
a ces loups devorans n'avoit
caché les os.

cette Epitaphe est faite par
le célebre boileau despreaux
l'poëte

Maladie et Mort de Mr de Saci, le maitre Prêtre

Monsieur de Saci n'aïant été malade que vingt-quatre heures, il remplit dans ce petit espace de tems tous les devoirs, non-seulement d'un parfait chrétien qui songe sérieusement à mettre, comme le sceau à l'ouvre de son salut, mais encore d'un saint prêtre et d'un vrai imitateur de jesus-christ. le jour de sainte geneviève il dit la messe dans la chapelle de pomsome avec une piété telle que toutes les personnes qui étoient presentent crurent que, lorsqu'il disoit : Agnus Dei, et — domine, non sum dignus, il voïoit de ses yeux celui à qui il parloit, sans ombre et sans voile. le grand serviteur de Dieu tomba malade le même jour, se met au lit, demande avec empressement

94 les Sacrement, les reçoit
avec une piété extraordinaire,
donne sa bénédiction aux amis
qui la lui demandent, et s'endort
tranquillement dans le Seigneur
ainsi mourut Mr de Saci le 4
janvier 1684; ainsi passa-t-il
de cette vie à celui qui avoit été
l'objet de tous ses desirs, et qu'il
avoit attendu comme s'il eût été
visible, ainsi il partit ainsi de ce
monde dit Mr du fossé, non —
avec le regret d'un homme atta-
ché à la vie présente, mais avec
la joie d'un vrai chrétien et
d'un citoïen du ciel, qui se regar-
doit comme étranger sur la terre
La nouvelle de sa mort se répan-
dit aussi-tôt, et jetta une con-
sternation universelle. toute
la france le regretta, dit Mr
fontaine, l'un pleuroit un ami,
l'autre un proche, beaucoup un
pere, l'église un excellent prêtre,
et toute la troupe des fideles

Son corps fut transporté de la paroisse de pompone le samedi 6 janvier dans celle de saint jacques du haut pas, pour être ensuite conduit à Port-roïal, comme il l'avoit desiré. Madame la Duchesse de lesdiguieres qui avoit été sous sa conduite, envoïa deux cens personnes avec des flambeaux, pour recevoir le corps de son saint Directeur à l'entrée de paris, et l'accompagner jusqu'à l'église de St-jacques. il y fut en dépôt pendant quelques heures. le bruit s'en étant répandu, il y vint beaucoup de monde pour faire sa prière et rendre les derniers devoirs à un Prêtre, que sa longue prison et ses excellens ouvrages rendoient vénérable à toutes sortes de personnes. il y en eut même, qui touchés d'une plus

96 grande vénération pour sa piété leverent de petits morceaux de sa bierre, comme l'on craignit que le monde ne s'amassât, et que l'on étoit bien aise de ne donner aucune occasion à ceux qui cherchoient quelque prétexte de parler, on crut qu'il étoit à propos de ne pas laisser plus longs-tems le corps exposé dans l'église de saint Jacques, voilà selon Mr du Fossé, qui y étoit présent, la raison pour laquelle on précipita le transport à P. R. des champs.

Le convoi partit au milieu de la nuit, et dans la rigueur du plus terrible froid, la terre étoit couverte de neige et la nuit très obscure, néanmoins le voïage se fit aussi heureusement qu'il eut pû se faire dans le plus beau jour de l'année, il arrivèrent à cinq heures du matin a P. R. des champs, ce qui surprit beaucoup

parce qu'on ne pensoit pas
qu'ils pussent arriver que le jour.
des religieuses, qui n'étoient
point averties, aïent été éveillées
par la sonnerie; se rendirent
au chœur dans la surprise et la
consternation qu'on peut se
représenter, pour recevoir les
précieuses dépouilles de leur
Pasteur [monsieur de Saci
avoit été ordonné prêtre pour
L. N. des champs]
Le corps fut reçeu à la porte
par M.re Eustace, et présenté
par M.re le curé de pomponne,
qui dans un petit discours latin,
fit en peu de mots un bel éloge,
tant de celui, dont il présentoit
le corps, que du lieu qu'il avoit
choisi pour sa sépulture; après
avoir dit, que M.re de Saci étoit
d'une sainteté eminente, avoit
en mourant rendu à Dieu son
ame remplie de toutes les vertus

98 il continua ainsi : nous apportons ici son corps qu'on peut avec raison appeller le temple du Saint-esprit, a cause des prodiges de charité et d'une science toute divine que Dieu a fait éclater en lui. c'est un honneur qui est dû à ses saintes dépouilles, d'être placées dans un lieu saint et parmi des saints. on porta le corps dans la chapelle de la vierge où il resta en dépôt jusqu'à la cérémonie de l'enterrement, qui se fit le même jour après l'office des morts. comme on jugea à-propos de lui donner la sépulture ecclésiastique avec les habits sacerdotaux, on découvrit la bierre, et l'on fut fort surpris qu'étant mort depuis quatre jours et transporté de si loin, il parut aussi vermeil que s'il eut été vivant dit —

[et du fossé, qui y étoit présent]; et que ses membres malgré la rigueur du froid, étoient flexibles comme ceux d'une personne qui auroit été animée. il fut porté en terre, revêtu d'une chasuble blanche ayant dans ses mains le calice de Ste Odile, au milieu des larmes et des gémissemens des ecclésiastiques. les religieuses seules, quoique pénétrées de la plus vive douleur, s'élevant par leur foi au-dessus des sentimens de la nature, chantèrent avec une gravité qui fut un sujet d'étonnement et d'admiration. M. de Laci fut enterré dans le bas côté du chœur devant la chapelle de la vierge, avec une épitaphe faite par M. Hanon.

Nous n'entreprendrons point de faire ici l'éloge de ce saint Prêtre, comparable par sa science, et sa piété, aux plus

grands hommes qu'ait eus l'église dans ses beaux jours, le lecteur trouvera de quoi se former une juste idée de son mérite, dans les mémoires de M. Fontaine et de M. Lancelot; dans la relation de sa captivité à la Bastille — qui selon l'expression de M. du fossé, étoit embaumée de l'odeur de sa piété, et d'où il sortit, non comme un criminel, à qui le prince fait grace, mais comme un juste, dont Dieu prend plaisir à faire éclater l'innocence aux yeux de ses ennemis.

Mort de Monsieur Nicolas Pavillon Evêque D'alet

Le Saint evêque, aux prieres duquel dieu accorda la conversi-

de gibron, alla cette année rece-
voir la récompense de ses tra-
vaux, il étoit âgé de quatre-
vingts ans, dont il en avoit passé
près de 30 dans les travaux
continuels d'un épiscopat tout
apostolique. l'église perdit par
sa mort arrivée le 8 décembre,
ce qu'elle avoit de plus saint
parmi ses pasteurs. on peut dire,
sans rien exagérer, que mre
Nicolas pavillon evêque d'alet,
a été un modele des plus parfaits
qu'il y ait eus d'un veritable
evêque; monté dans les plus beaux
jours de l'église [le lecteur trou-
vera la preuve de ce qu'on avance
dans la belle vie de ce 17e prélat, publiée de nos jours, en
trois volumes] c'étoit un chrys-
ostome en chaire, un basile
a l'autel, un ambroise devant les
princes; l'appui de la foi, le défen-
seur de la discipline de l'église

 le protecteur des épouses de jesus-christ. tous les gens de bien furent consternés de sa mort, mais sur-tout les religieuses de S. R. en faveur desquelles il s'étoit déclaré si hautement, et qu'il avoit prises sous sa protection avec un zèle digne de l'amour qu'il avoit pour jesus-christ, à qui pendant plusieurs années il les offrit tous les jours. il ne montoit point au saint autel qu'il n'y portât la liste de leurs noms qu'il mettoit sous la nappe, afin d'offrir pour elles toutes en général et pour chacune en particulier ce divin sacrifice, qui unit tous les fidèles. ces vierges chrétiennes ayant appris sa mort ne manquerent pas au devoir de piété que la reconnoissance exigeoit

d'elles, quoiqu'elles fussent plus disposées à l'invoquer qu'à prier pour lui, et firent un service solennel le 23 de décembre de la même année 1677.

Mort, et abregé de la vie de Monsieur Hamon medecin de L. R. des. C.

Monsieur Hamon docteur en medecine de la faculté de paris, né a cherbourg en normandie, Monsieur fontaine dit de lui qu'il étoit un excellent medecin; mais encore meilleur chretien et meilleur penitent; ayant vécu toute sa vie avec une grande vigilance, que si chaque jour eût du être le dernier de sa vie, il la termina avec joie le 22 fevrier 1687. âgé de 69 ans au milieu des prieres et des larmes de ses compagnons de solitude; il fut enterré dans le cimetiere

du dehors, comme il l'avoit
desiré, et lon grava sur sa
pierre sepulchrale une epitaphe
faite par Mr Godrat;
ce grand serviteur de Dieu a
fait plusieurs traités de piété
pour la consolation des religi-
euse de p. R. pour les Catholiq
dans les persecutions, aux, quelles
elles furent exposées il passa 22.
ans à ne mangé que du pain de
son, et a ne boire que de l'eau.
Ses habits, son exterieur, tout
ne respiroit que l'humilité, il
labouroit la terre, il pratique
la mortification en toutes choses,
il ne se chauffoit presque
jamais; ne faisoit point de feu
dans sa chambre même dans
les plus grands hivers. il couchoit
sur un ais, dormoit très peu; se
levoit toutes les nuits pour assis-
ter a matine, qu'il fonna pen-
dant plusieurs années que les

Religieuses n'avoient point de cloches au-dedans; il ne se reconnoit point après matines, c'etoit le tems qu'il prenoit pour écrire les ouvrages qui l'a composé

---

lont, et Abregé de la vie de M^r henri Arnauld evêque — dangers.

Ce grand Serviteur de Dieu est mort le 8 de juin 1692; M^r du fossé dit de lui qu'il suffisoit d'avoir offensé M^r l'evêque — pour en être recompensé; il été en si grande vénération dans son païs qu'on ne parloit que de la Sainteté et du merite de ce S^t prelat; aussi dans la ville la plûpart des moribonds ne pouvoient se resoudre de faire le dernier sacrifice de leur vie qu'ils ne l'eussent —

envoié prier de venir les voir et de leur donner sa benediction ; qu'ils recevoient avec une piété extraordinaire ; en sorte qu'on en vit même de guéris d'une maniere surprenante par une effet de cette benediction épiscopale ; il étoit sans cesse partout. il étoit comme le Soleil de son diocese. il se montroit également a tout le monde sans distinction, pour l'éclairer par sa lumiere et l'échauffer par sa charité. ce St prélat mourut comme il avoit vécu dans la paix, la tranquilité et une entiere confiance en dieu plein de bonnes oeuvres dans la 95ème année de son âge et 42 de son episcopat, il fut enterré en son eglise - - - - - - - -

Abregé de la vie et de la mort de M^r le tourneux.

Monsieur le tourneux etant venu a paris pour parler a M^r l'archevesque au Sujet de Son année chretienne ; il fut frapé d'un coup d'apoplexie qui l'emporta en moins de 24 heure, le 28 obre 1686. nous gardons le silence Sur Sa vie et Son écrit il faudra une bouche d'or pour en faire l'apologie il fut enterré a St Landri, et Son corps porté a p. R. des champs. qui fut mis dans le petit Sepulchre ; a l'exhumation des corps de p. R. un pieux prêtre retira ce precieux dépôt et le Sauva de la profanation qui ce fit en 1709. . .

Abregé de la vie et de la mort de Monsieur de — pontchateau . . . . . .

Monsieur de pontchateau, né le 20 janvier 1634 d'une famille illustre. Dieu toucha son cœur par la vertu interieure de sa grace le 16 9bre 1651. il fut conduit dans la carriere de la penitence par Mr Singlin qui en fit avec le Secours de la grace un grand penitant et un — veritable amateur de la — verité; il mourut le 24 juin 1690 âgé de 56 ans et quelques mois, dans la confiance et la tranquillité, que dieu donne à un penitent, que la grace a fait longtems —

travailler a Se nourrir
de la verité dans tous les
exercices d'une piété solide

miracle operé a sa
mort . . .

aussi-tôt qu'il fut mort il
se repandi dans paris qu'il
étoit mort un st Sur la
paroisse de st gervais, ce
qui fit amasser en un mo-
ment un si grand nombre
de peuple que le passage
n'étoit plus libre dans le
quartier. on fut obligé de
mettre des gens aux portes
que l'on voulait forcer; on
ne laissoit entrer que 6 —
personnes a la fois, qui lui
baisoient les pieds, et lui
faisoient toucher leurs maux
de ce nombre fut une jeune

jeune fille de huit ans,
qui fut guérie, en touchant
ses pieds, d'un mal d'écrou-
elles qu'elles avoit au coû.
ce miracle fit beaucoup
d'éclat dans paris parce que
la fille étoit entre les mains
des médecins et des chirur-
giens, ils reconnurent par
des attestations en forme
[cette guerison miraculeuse
fut attestée par Mr dodart,
et Mr Save, et Mr requet
qui l'avoient traité, il en fut
dressé un acte par devant no-
taire] qu'ils donnerent,
que cette guerison subite ne
pouvoit être naturelle dans
l'état ou le mal étoit. c'est
ainsi dit Mr du fossé que
Dieu qui se plaît a honorer

ses serviteurs, et à relever
d'autant plus leur gloire devant
les hommes, qu'ils ont eu plus de
soin eux-mêmes de se cacher à
leurs yeux, fit connoître aussi-
tôt après la mort de ce grand
serviteur de Dieu, combien
son humilité, sa charité, et sa
pénitence, lui avoient été
agréables.

trois jours avant sa maladie,
étant allé rendre visite à Mlle
perrier, il lui témoigna avoir
un grand desir de bien mourir
Sur quoi elle lui dit: Monsieur
il faut être bien hardi pour
souhaiter de mourir, à Mr de
pontchateau lui répondit; il
faut être bien plus hardi pour
souhaiter de vivre. - - - - -

Mort de Mr Pascal

Monsieur Pascal après avoir traîné long-tems une vie languissante, pendant laquelle il donna des exemples de la plus haute piété, mourut saintement le 19 aoust 1662, âgé de 39 ans et deux mois. Madame Perrier sa sœur qui avoit été témoin de tous les grands sentimens de religion qu'il fit paroître pendant sa vie et à sa mort, en a conservé la mémoire dans la vie qu'elle a écrite elle-même. il semble quelle n'ait eu en vue que d'édifier, et elle a bien réussi; puisqu'un de ces gens d'esprit, qui ont peu ou point de religion n'a pû s'empêcher d'en être frappé, et dit, lorsqu'il la vit paroître; dans un écrit

public : 30 cent volumes de
sermons ne valent pas cette
vie, et font beaucoup moins
capables de désarmer les impies
l'humilité et la dévotion extra-
ordinaires de Mr Pascal
mortifient plus les libertins,
que si on lâchoit sur eux une
douzaine de missionnaires.
il ne peuvent plus nous dire —
qu'il n'y a que de petits esprits
qui aient de la piété ; car on
leur fait voir de la mieux
poussée dans l'un des plus
subtils métaphysiciens et des
plus pénétrans esprits qui aient
jamais été au monde.

c'est ainsi que parloit Baile
de la vie du grand pascal.

Mort, et abregée de la vie de la Sœur de Ste eustoquie de flescelles de bregy

---

Le 1 avril 1684 qui étoit le Samedi Saint, la mort enleva à l'âge de 51 ans anne-marie de Ste eustoquie de flescelles de bregy; comparables par sa piété, par ses lumieres, par l'étendue de son genie à la célebre vierge romaine de ce nom, dont St jerôme fait de si grand éloges dans ses lettres. elle avoit été baptisée à l'âge de 5 ans, le 25 avril 1636; et elle repondit elle-même à celui qui la baptisoit. Sa — maraine fut anne d'autriche, reine de france, qui conserva toujours pour elle de l'affection malgré la prevention qu'on

lui inspiroit. Elle fut reli- 115
gieuse a p. R. des champs
reçut le voile le 28 7bre 1656
et fit profession le 11 7bre de
l'année suivante. - - -

Mort; et abregé de la vie,
de Mademoiselle de vertus

Mlle de vertus est morte
le 21 9bre 1692 a p. R. des
champs elle a été âgé de 75 ans
Son coeur fut porté a la Abaïe,
de malnoue, comme elle l'avoit
ordonné, par son testament pour
satisfaire le desir de sa soeur
qui en étoit abbesse, son corps
fut enterré, à p. R.; lors de
l'exhumation, son corps fut
porté, à la même, abbaïe, de,
malnoue, par les soins de sa,
respectable, soeur; Mr fontaine;

fontaine écrivant à une religieuse de p. R. après la mort de cette héroïne du christianisme, et de ce prodige de vertu, lui parle ainsi : elle étoit digne de vivre et de mourir entre vos bras ; et il y avoit peu d'autres mains qui fussent digne d'elle ; il n'y a que mes yeux qui viennent au secours.

que de personnes, dit encore Mr fontaine, l'auront reçeu dans l'autre monde et qu'elle n'y aura pas été inconnue ? tous les amis et toutes les amies de la verité, dont elle a été une si grande protectrice, n'auront pas manqué de la secondeo dans ce passage. il faut benir dieu d'avoir si saintement accompli son ouvrage en elle, et le prier de couronner maintenant ses Dons.

Mort, et abregé de la vie
de Monsieur Nicole.

Monsieur Nicole fut attaqué
d'une espece d'apoplexie, qui ne
lui ôta ni la présence d'esprit ni
l'usage de la parole. la maladie
fut promptement secouru; mais
l'heure étoit venue, ou ce servi-
teur de dieu devoit recevoir la
recompance de ses travaux
il demanda et reçut le même
jour les sacrement de l'église
avec toute la foi et toute la
ferveur qu'il avoit fait paroître
pendant sa vie, il conserva la
liberté de l'esprit et de la parole
pendant tout le tems de sa
maladie qui fut six jours, et
donna des marques de la piété la
plus tendre jusqu'au dernier
soupir. ce fut le 16 9bre 1695
a une heure après midy, que ce

118 ce grand Serviteur de dieu mourut âgé de 70 ans. Son corps fut exposé dans la — cour de religieuse de la creche où il logeoit avec toute la décoration qui convient à Son merite et a. Sa reputation, et ensuite inhumé à St médard au bas de la grande porte du cœur, ce Savant homme étoit né à chartres le 19 8bre 1625, jean nicole avocat au parlement de paris, chambrier de la chambre ecclésiastique de chartres, et de louise cousteau Sa mere

---

Abregé de la vie, et de la mort de Monsieur de tillemont . . . .

---

le 10 janvier 1698 la mort enleva à l'âge de 62 ans et 40 jours, Monsieur nain de tillemont homme des plus célebres

de son siècle, par sa science
et sa modestie : si avantageu-
sement connu dans la république
des lettres ; dont le public
pour me servir des expressions
de Mr du fossé, ne peut appren-
dre la mort sans verser des
larmes sur la perte que faisoit
l'église d'un si grand prêtre ; la
dernière maladie de ce grand homme
causée par sa penitence, ses
jeûnes et son travail, ne
changea presque rien des
exercices ordinaires qu'il s'étoit
prescrit, et servit à faire encore
connoître davantage sa vertu
et la bondance de la grace qu'il
avoit reçue de Dieu. il reçut
les sacrement avec une piété
exemplaire des mains de Mr
le curé de St André, et il
eut la consolation de rendre
le dernier soupir entre ceux

190 de Mre Walons de beau-
puis qui étoit venu de beau-
vais a paris pour l'assister
dans ce dernier moment
cette bien heureuse, mort ar-
riva sur les 8 heures du ma-
tin le vendredy 10 janvier
1698. Son corps fut deposé
a la paroisse d'où il fut trans-
porté le lendemain a. p. R. des
champs ou il avoit demandé
par Son testament a y être
enterré. la place qu'il se dés-
tinoit pour Sa Sepulture
étoit a la porte de l'église, mais
les religieuse qui étoient bien
aises d'avoir ce precieux dépôt
au-dedans de leur clôture,
firent faire la fosse au bas
côté, gauche, de leur chœur —
devant la grille de la chapelle
de la Ste vierge. ce fut la

qu'il fut inhumé le 11ème 121
jour après son décès, ce jour-
là même ; chose surprenante ;
son corps que l'on avoit tiré
du cercueil pour le découvrir
selon l'usage, d'enterrer les
prêtres, parut plus beau qu'il
ne l'étoit le 1 jour ; sa bouche
qui s'étoit ouverte d'abord,
s'étant refermée d'elle-même,
la couleur de son visage et
le vermillon de ses joues
que la mort avoit fait dis-
paroître, étant revenus dans
leur naturel ; et son corps étant
toujours demeuré flexible et
capable de prendre telle
situation qu'on vouloit lui
donner, sans aucune odeur de
mort, ni aucune atteinte de
corruption. en 1410 ce
corps fut transféré, le 29 8bre
dans l'église de St André des arcs

Abregé de la vie, et de la mort de Mr du fossé.

Monsieur pierre-thomas du fossé. né à Rouen le 6 avril 1634. il eut non-seulement l'avantage d'être élevé à p. R. des l'âge de neuf ans, ou 10 ans mais encore d'y faire de longs séjours, après son éducation; d'être le compagnon de Mr le maître, et de Mr de Saci et davoir part a leurs travaux et portez une partie des opprobres des ennemis de ces grands hommes et de p. R. au quel il fut toujours inviolablement attaché. il — mourut le 4 9bre 1698. âgé de 65 ans. Son corps fut enterré a St etienne du mont. Son — coeur fut porté a l'abbaïe de p. R. des champs. pour laquelle il —

il conserva tant qu'il vécut une estime singulière, un attachement inviolable, et une reconnoissance parfaite: c'est dans cette vue qu'il écrivit sur la fin de ses jours des mémoires très interessans pour servir a l'histoire de P. R.

Abbregé; de la vie et de la mort de M^r le maitre

Monsieur Antoine le maitre fils de M^de catherine arnauld I fille de M^r arnauld; né le 2 mai 1608. Se donna au barreau, et plaida avec un succès extraordinaire il fut conseiller d'etat en 1636, mais l'année suivante, dieu l'aïant touché il renonca au monde, et se retira a p. R. des champs pour y vivre dans la penitance. on l'obligea deux

124; deux fois d'en sortir, mais
il eut la consolation de mourir
le 4 8bre 1658 après une
penitence de 20 ans qui fit dire
a Mr P. qui se trouva a sa
mort dieu nous fasse la grace
de vivre et de mourir dans
la penitance comme il a fait.

vers que M^r de gomber-
ville fit sur M^r le Maitre.

je te dirai ce que je pense
o grand exemple de nos jours
j'admire tes nobles discours
mais j'admire plus ton silence

---

abregé de la vie et de la
mort de M^r fericour 3eme
fils de m^de le maitre

M^r simon le maitre connu
sous le nom de fericour, né
l'an 1611, porta d'abord les

armes il étoit major de
philisbourg sous le gouver-
nement d'isaac arnauld son
oncle, lorsque cette ville fut
prise en 1635. ils furent
faits prisonniers et se sau-
verent tous deux Mr de
sericourt continua de servir
le roy; mais la conversion
de Mr antoine le maitre
son frere, l'ayant touché, il
se consacrat comme lui
au service de Dieu. il mou-
rut a p. R. des champs le 4.
bre 1650 et y fut enterré

---

petit abregé de la vie et de
la mort de la mere angelique
arnauld 2eme fille de Mr
arnauld avocat a paris.

jaqueline, marie angelique
arnauld seconde fille de Mr.
arnauld avocat de paris. et

126, cet fille, fi célebre par
la reforme quelle mit a
p. r.; et qui a eu de fi grandes
Suites, vint au monde le 6
bre 1591; fut pourvue à
a l'âge de huit ans de l'abbaïe
de p. r.; fit profession a —
maubuisson le 29 bre 1600,
fut touchee de dieu en 160 6
commanca à établir la ré-
forme, en 1609; mourut a
paris le 6 aoust 1661. âgée
de 70 ans son corps y fut
enterré, et son cœur fut
enterré, et son cœur fut —
porté a la maison de p. r.
des champs.

---

abregé de la vie et de la mort
de la 3eme fille de Mr ac..
avocat

---

jeanne catherine agnès née
le 31 xbre 1593; et fut faite

abbesse de St Cyr en 1599, quitta son abbaïe pour se faire religieuse a p. R; et fut faite coadjutrice en 1620; renonca a son droit en 1630; fut envoïée au monastere de tard à dijon, qu'elle gouverna 6 ans, fut abbesse de p. R. depuis 1634 jusqu'en 1642. et depuis 1658 jusqu'en 1661. elle mourut a p. R. des champs le 19 fevrier 1671. après avoir donné, en toutes occasions, des marques d'une vertus parfaites

---

Miracle operé par la mere des anges suireau ansienne abesse de maubuisson et de P. R. morte en odeur de sté le 10 xbre 1658. âgée de 59 ans

---

le premier miracle operé par la mere des anges fut a mau-

128 maubuisson ou elle obtint
la guerison d'une loupe
après avoir tenté inutilement
tous les remedes, qui n'avoient
fait qu'irriter et augmenter le
mal, comme cette abesse avoit
un grand desir que la malade,
novice, niece de Mr Denise
Md a paris, fût religieuse
parce qu'elle avoit une vraie
vocation, et qu'elle craignoit
que la loupe dont elle étoit
incommodée n'y mit obstacle
elle eut recours à Dieu et fut
exaucée. car avant qu'elle
eut achevé une neuvaine
qu'elle avoit commencée la
loupe disparut et la novice
fut reçue et fit profession.
un mois après la mort de la
mere des anges, la Soeur bri-
quet fut guérie d'un semba-
ble mal comme on le pré-

paroit à lui faire l'operation,
elle pria instamment la
maitresse des novices de lui
appliquer des reliques de la
mere des anges au lieu de
remedes ; cela lui fut accordé ;
on lui mit à la place de
cataplasmes un petit linge
trempé dans le Sang de
cette Sainte mere, et le
lendemain 14 janvier 1659
la malade se trouva entie-
rement guerie à son reveil,
se mit à genoux, et dès le
Surlendemain elle Sy
tint deux heures entieres en
veillant devant le Saint
Sacrement, quoique depuis
plus de deux mois elle ne put
y demeurer a cause de la
douleur que lui causoit Sa
loupe - - - - - - -

Abregé de la vie et de la Mort de la mere angelique de S.t jean Arnauld, d'andilli

La Reverende Mere angelique de S.t jean, arnauld d'andilly Seconde fille de M.r d'andilli, eut le bonheur d'entrer a p.R. des l'age de 5 ans; elle y fut formée a la pieté par les soins de la mere marie — angelique, et la mere agnes Ses illustres tante; comme elle reunissoit en Sa personne leurs vertus; et ces deux ames si éclairé voioient en elle de Si grands talens et une grace si eminente, que dès les premiers années de sa profession elles la jugeoient digne de remplir leur place et — l'estimoient heureuse de ce que le bien qu'elles avoient tâché d'établir Seroit un jour dignement maintenu par son

zele et par son exemple ;
elle est morte a p. R. des. C.
le 29 janvier entre une et
deux heures après midy, en
1684. âgé de 59 ans elle
fut inhumée dans la grande
gallerie près la porte du coté
gauche du chœur.
on ne peut représenter quelle
étoit la paix, la douceur, la
tranquillité et la joie qui
paroissoient sur son visage
de voir approché le moment
ou elle allez bien-tôt jouir de
celui qui avoit fait pendant
sa vie ces plus chaste delices.
elle conserva la connoissance
et donna des marques de sa
tendre piété, si non par des
signes, jusqu'au moment
qu'elle quitta cette vie, pour
aller recevoir de son époux
la récompense de ses vertus

132 Priere du St esprit; par l'intersétion; des bienheureux jean eveque de Senez et françois De Paris - -

Esprit Saint qui Seul pouvez nous enflamer, et perfectionner nos desirs remplisez nos cœurs de votre divin amour purifiez les amolissez les arosez les des eaux Salutaire de votre grace efficace, otez en la vidité et la Secheresse repandez dans nos cœurs ô mon dieu tout vôtre esprit afin que nos prieres puisse vous être agreable nous vous en prions par l'intercession du bienheureux jean évêque de Senez votre prisonnier; grand Dieu nous vous prions pour les ministres

de vos autels daignez les
eclairer et leur donner une
foi vive et agissante pour
la verité et la force dont ils
ont besoin pour se soutenir
contre les efforts des ennemis
de la religion afin qu'il
fasse triompher la verité
et la fassent connoitre a
ceux qui s'y opposent; Seigneur
n'abandonnez pas ceux que
le monde crucifie pour
votre cause, donnez-leurs la
force, la consolation et les
soulagemens dont ils ont
besoin en cet état nous vous
prions aussi ô mon dieu
pour la conversion des
pecheurs dont il y en a un
grand nombre. Divin esprit
daigné leur faire ouvrir les
yeux sur leur miseres con-

134; convertissez les faites leur trouver des ministres zelé, qui les instruise et les mettent dans les voyes du salut accordez aux justes la perseverance, qu'ils croissent de plus en plus dans la justice qu'ils soyent la bonne odeur de jesus-christ pour leurs freres et qu'ils puissent se soutenir aux milieu de la corruption et du scandale; Bienheureux francois de paris fidele Serviteur de jesus-christ — priez pour nous —

Lettre de m^r Duguet — Savant auteur de nos jours a un religieux: que les conseils qu'il a donné, sont sages et prudens, et qu'ils

Sont conformes à ses pen- 135
sées, que les fautes legeres
sont sont une matiere
suffisante du sacrement de
pénitence, mais non une
matiere nécessaire et que
les conséquences par les-quelles
on le prouveroit, seroient
excessives.

Mon Reverend pere, je me
souviens avec édification
des entretiens que j'ai eu
l'honneur d'avoir avec vous, et
je répons avec confiance à
la lettre que vous m'avez
écrite le sept du courant,
mais qui ne m'a été renduë
que plusieurs jours après sa
date

Tous les conseils que vous
avez donné aux religieuse
qui vous ont consulté, sont

136 également Surs et prudens. je ne les répete pas ici dans le détail, parce qu'ils vous Sont très présens, et que ces dames n'ont pû les oublier : mais je dois vous assurer qu'ils Sont tous exactement conformes à mes pensées — — — — — Les expressions de la lettre qui n'est pas maintenant Sous mes yeux, mais que je n'ai pas oubliée, ne regardent que la question : si les fautes légeres, telles que celles des justes, Sont une matiere — Suffisante du Sacrement de pénitence : et les conséquences qu'on en tireroit pour prouver que ces fautes en Sont aussi la matiere nécessaire, Seroient excessives, fausses contraires à la tradition, et

et en particulier à la déci- 137
sion du concile de trente, qui
dans le même chapitre ou il
prononce que la confession de
ces fautes est utile, juste et bien
fondée, déclare qu'elle n'est pas
nécessaire, parce qu'elles peuvent
être expiées par d'autres reme-
des. il est vrai que ces remedes
sans la mort de jesus-christ,
seroient inutiles, et que c'est du
sang de l'agneau qu'ils tirent
leur vertu; mais cette vertu,
qui fait le prix et le merite
de toutes nos bonnes oeuvres et
de nos satisfactions, n'est pas
liée nécessairement au sacre-
ment de pénitence. c'est-là
tout le fond de ma pensée,
et je suis très-éloigné ou
d'exiger qu'on multiplie les
confessions ou les absolutions
des fautes légeres, ou d'imposer
même aucune nécessité de

de les soumettre au pouvoir des clefs, quand on a de justes raisons d'interrompre l'usage qu'on en faisoit.
J'espere que vous voudrés bien communiquer cet éclaircissement à la personne dont vous m'avez envoyé la lettre, et dont les saintes dispositions m'ont extrêmement édifié. Le dessein qu'elle a de chercher sa consolation et sa force dans la priere et dans le silence, est très conforme à l'esprit de Dieu : car la source du vrai courage est hors de nous, et la seule connoissance de la vérité ne le donne pas. Je ne décide pas néanmoins que l'emploi de dépositaire par lui-même soit un obstacle à la priere et au silence, et qu'on soit obligé de le quitter. Les besoins personnels sont

Seuls décisifs; et comme 199
ils ne me sont pas assez connus,
j'en réserve le jugement à
la conscience, et à celui qui
en est chargé — — — —

Sentimens de St Augustin Sur les excommunications injustes

La providence divine permet
souvent, dit ce grand docteur
dans son livre de la véritable
religion chap. 6. tom. 1. page 752
que les gens de bien soient
chassés de la communion de
l'église, par des séditions et
des tumultes que les hommes
charnels excitent contre eux;
et il apprend à ces personnes
qu'elles doivent souffrir pati-
emment cette ignominie et
cette injustice; qu'elles ne —

doivent point se porter
à inventer des nouveautés,
qu'elles ne doivent former
aucun schisme: [et il les
assure que] cette conduite est
une preuve certaine de leur
charité et de la vérité de leur
amour pour Dieu; qu'un ex-
emple si édifiant sera une
excellente instruction qui
apprendra aux autres comment
Dieu veut être servi; enfin,
que Dieu les couronnera dans
le Secret, en même tems
qu'ils seront en malédiction
devant le public
ce même Saint dit ailleurs
que ces personnes, en continu-
ant de ne se point élever contre
l'église, s'affermissent de plus
en plus sur la pierre de son

unité, par la force invincible de leur charité. . . . .
non seulement ces personnes ne doivent ni s'élever contre l'autorité, ni rompre l'unité; mais il est de leur devoir d'employer de toutes leurs forces que d'autres ne se portent à ces excès par un attachement déreglé pour eux. . . . .
Pour bien distinguer les dispositions, et la conduite que doivent tenir ceux qui sont excommuniés injustement, et cela en différens cas, voici ce qu'il est important d'observer.
I. lorsqu'on n'a point d'autorité juridique à opposer à celle d'où part l'excommunication, et lorsque la voie de l'appel est fermée, soit parce que la

nature de l'affaire n'y donne pas lieu, soit parce que ceux qui rendent les sentences d'excommunication, ajugent à propos de les faire exécuter au mepris de l'appel : Si dans de telles circonstances l'excommunication est injuste, c'est le cas de la souffrir en patience.

2. Lorsqu'il s'agit de faits particuliers, et de causes purement personnelles, l'excommunication même injuste entraîne ordinairement après soi, l'obligation de la garder en public. on devroit même la garder en public et en secret, si la justice ou l'injustice de l'excommunication étoient douteuses.

3. il y a d'autres cas, où — l'on ne doit pas se contenter de s'affliger en secret d'être séparé des choses saintes, mais on doit, si l'on n'est point empêché par la force ouverte, continuer à participer aux sacremens, et aux exercices publics de la religion, ni plus ni moins que s'il n'y avoit aucune sentence d'excommunication prononcée; mais toujours en se comportant néanmoins de telle sorte, qu'on ne donne atteinte en rien aux trois regles capitales établies — ci-devant

4. il faut ordinairement — placer dans ce dernier rang les cas où l'excommunication

est fondée sur une erreur de droit, lorsque le Superieur regarde le devoir comme un crime, et qu'il prend occasion d'excommunier à cause de la fidélité qui attache inviolablement à ce devoir. Si l'on avoit égard à l'excommunication prononcée dans de telles circonstances, on contribueroit de sa part à la Seduction: on donneroit lieu de douter du devoir, et de prendre pour mal ce qui est bien, et pour bien ce qui est mal. le scandale consisteroit donc alors à garder son excommunication, et non pas à refuser d'y avoir égard. . . . .

5. de là il est aisé de con-

chure avec combien de
force cela a lieu, lorsque le
prétexte de l'excommunica-
tion n'est fondée que Sur ce
que l'on refuse de recevoir
une erreur, ou de renoncer
à une verité qui fait partie
du dogme de l'église, on —
pourroit faire valoir ici
entre plusieurs autres, l'ex-
emple de St Athanase, qui
Sans avoir égard aux ana —
thêmes prononcés contre lui
par tant d'evêques, ne laissoit
pas de participer aux Saints
mysteres, et de Se conduire
comme S'il n'eut été pronon-cé
contre lui aucune Sentence

I. Abregé des traités de piété composé par le célebre M. Hamon: pour linstruction, et la consolation des religieuses de port-royal a l'occasion des differentes epreuves aux quelles elles ont été exposées; . . . .

» il faut dire ce St homme,
» demeurer d'accord de ce que
» dit balaam: qu'il est impos-
» sible de maudire effectiv-
» vement ceux que Dieu ne
» maudit point. que balac
» dise donc tant qu'il voudra
» au prophete balaam: venez
» et maudissé jacob, hatez-v
» de detester israel .... non
» Seulement le peuple de dieu
» ne peut-être maudit, mais
» ce qui est digne de la bonté

» de Dieu et de Ses miseri-
» cordes éternelles, la malédic-
» tion même qu'on lui souhai-
» teroit est pour lui une
» Source de bénédiction:
» balaam avoit été amené
» pour le maudire, et il
» témoigne lui-même qu'il
» ne peut empêcher que la
» bénédiction n'ait Son effet...
» que personne ne croie dit
» St cyprien, que les personnes
» qui Sont veritablement à
» dieu, et qui ne Se Separent
» point de lui, puissent être
» Séparées de léglise. . . .
» il est imposible de demeurer
» uni au chef, qu'on ne demeu-re
» uni à Ses membres: il n'y
» a point de division à craindre
» quand on Se tient fermement —

attaché à l'église par le
» lien de la charité ... aimez
» vos freres, et demeuré en paix
» aimez vos ennemis quoiqu'ils
» veuillent vous faire séparer
» de l'église, et demeuré en
» paix ... vos ennemis qui
» veulent vous perdre, ne font
» que se perdre, et ils contri-
» buent à vous sauver ... que
» je sois exclu de la privation
» de tous les Sacrement et de
» l'entrée même de l'église, si
» je suis assez heureux pour
» avoir jesus-christ, vous ne
» pouvez douter que je n'aie
» tout ... si vous ne pouvez donc
» m'oter jesus-christ, je vous
» déclare qu'en m'otant tout
» vous ne m'otez rien, et que
» vous vous perdez vous même;
» tout ce que vous pouvez avoir

» Sans-jesus-christ, vous
» l'avez pour votre condamnation ;
» et tous les avantages dont
» ñ me privez lorsque je de-
» meure fidéle à j.c, ñ m'en
» privé pour ma justification ...
» Les Sacremens sont les canaux
» par lesquels la grace de jesus-
» christ coule dans notre cœur,
» et ñ est communiquée. lors
» donc qu'il plaît à dieu de ñ
» faire part de Ses graces et de
» repondre Sur ñ les dons in-e
» ffables de Sa misericorde
» qui peut ñ refuser les Sacrement
» Si on ñ les refuse, c'est avec
» injustice mais cette injustice
» ne ñ nuit point, pourvû que
» ñ conservions la charité et
» l'humilité. c'est alors que nous
» puisons dans la fontaine du Salut

même et que ñ recevons
» toute la force des Sacremens
» dans leur Source ... je le ré-
» pete : Si on ñ refuse les Sacre-
» ment ñ recevons encore une
» plus grande grace que celle que
» ñ aurions reçue en les recevant,
» pourvû que ñ Souffrions ce
» refus d'une maniere qui soit
» digne de j. c. c'est cette parole
» du prophete qui me le fait dire :
» au ps 108. v 28, ils nous maudi-
» ront Seigneur, et vous nous
» benirez : c'est ce qui fit appren
» à David, l'orsque Semei le
» maudit avec tant d'outrage,
» que le Seigneur lui feroit
» misericorde, quoique ce qu'il
» pouvoit Souffrir ne fût que
» la juste punition d'un homi-
» cide et d'un adultere : Si une
» malédiction commune a tant

» de force, quand on la souffre
» comme il faut, que seroit-ce
» d'être maudit pour la cause
» même de j. C? Si nos pechés
» ñ sont remis, lorsque ñ souffrons
» en esprit de penitence la
» peine que ñ avons meritée,
» que sera-ce lorsque ñ souffri
» rons dans un esprit de peni-
» tence et de joie les grands
» châtimens auxquels on pour-
» roit ñ condamner, non point
» pour avoir péché mais pour
» n'avoir point voulu pecher;

11. C'est par où l'on participe
à la vraie croix de j. C. qui
est une croix toute de vie
et de Salut, la quelle ce seroit
en quelque maniere deshonorer,
que de la porter avec scrupule:
Ce sont les paroles de M^r —

harmon à la suite de
» celles que nous venons de rap-
» porter. il ajoute : » il faut
» s'humilier dans le fond du
» cœur, mais il faut aussi lever
» la tête comme j. c ñ l'ordon-
» ne dans lévangile, afin de la
» porter noblement [la croix]
» en se glorifiant dans la force
» et la divinité de notre Sau-
» veur. après en avoir eu du
» scrupule il est facile d'en
» rougir, il est encore plus facile
» de s'en défaire quand on en-
» rougit. » tant il est vrai que
lorsqu'il s'agit de remplir son
devoir et un devoir sur-tout aussi
essentiel que celui de demeurer
inviolablement attaché à la
verité, à la doctrine des pro-
phetes, et de lévangile, des —
apôtres et des Sts peres, à la

foy de tous les Siècles, et qui 53
est très certainement la foy
de l'église même, il ne faut
point craindre les excommu-
nications injustes, ni rien de
tout ce qui peut en être la
Suite, mais craindre dieu
Seul et bannir toute autre
crainte, qui ne pourroit avoir
d'autre Source que le defaut
de confiance en dieu, la
pusillanimité et les vains
Scrupules d'une ame qui au
lieu de lever alors la tête,
comme l'ordonne J.C et de
porter les yeux en haut pour
Se glorifier dans la force et
la divinité de Son Sauveur,
les abaisse Sur la terre, et
donne ainsi prise Sur elle au
tentateur - - - - - -
» nous ne connoissons pas assez

continue Mr Hamon ; la
» vertu de la croix, et nos
» defiances la déshonorent.
» Seroit-il croyable que le bon
» larron y eût reçu le pardon
» de toutes ses fautes, et que l'é-
» pouse qui a tout abandonné
» pour son epoux n'y reçût
» pas le pardon des siennes ? le
» larron que les peres disent —
» l'avoir été jusqu'à la croix,
» peut faire voir aux epouses
» ce qu'elles doivent esperer de
» cette croix, quand elles y de-
» meurent attachées avec joie
» entre les bras de leur epoux ;
» et qu'elles lui disent continu-
» ellement avec confiance, dans
» le fond de leur cœur : memento
» mei, Souvenez-vous de moi : elles
» n'ont que faire d'ajouter : lor-

» lorsque Ñ viendrez dans
» votre royaume ; parceque
» J.C est entré dans Son roy-
» aume glorieux par Ses Sou-
» ffrances, de même quil veut
» les y faire entrer par les leurs.
» Si le larron Sanctifié a pû
» voir du haut de la croix
» ce royaume que Judas n'a
» pû voir dans l'eucharistie
» comme remarque si admi-
» rablement St Ambroise,
» in cruce regnum domini
» mente conspexit, quod in
» convivio christi Judas videre
» non potuit, c'est a dire : Le bon
larron a vû par les yeux de l'Esprit du haut de la
croix ce que Judas n'a pu voir dans La
Cene qu'il a faite avec Jesus christ ;
» Seroit-il posible que les epouses
» qui ont tout quitté pour le
» voir, et qu'il l'ont vû si Sou-
» vent en Se reposant avec
» St Jean dans le Sein de

leur epoux, ne le vissent
» pas sur la croix ? ou étant si
» proches, seroit-il possible
» que pour n'avoir point reçu
» l'absolution de ces péchés que
» la fragilité de la nature
» leur fait commettre, cette
» absolution, dis-je, qu'on ne
» leur refuse que parce qu'elles
» demeurent fidelles à leur
» epoux, elles en eussent moins
» de confiance en ce même epoux

III. Que s'il arrive qu'on
les condamne injustement
pour la cause de l'evangile,
Dieu ouvre pour eux les
trésors de Ses indulgences;
et quand ils auroient été les
plus coupables, s'ils sont par-
faitement convertis et qu'ils
ne cherchent que lui, il leur

pardonne, pour ainsi dire,
tout d'un coup dans ces grandes occasions, qu'ils doivent ménager avec beaucoup de soin; et le Seigneur se plaît à couvrir la difformité de leur vie passée par une grande abondance de ses graces - - - - - - -

» cette Sentence est toujours
» du même Serviteur de dieu:
» ce qu'il dit un peu plus haut,
» est bien propre à en confirmer
» la verité. » n'y ayant point,
» dit-il de croix sans tribula-
» tion, toute tribulation né-
» anmoins ne merite pas de
» porter le nom de croix dans
» le Sens qui lui est particulier,
» et qui Signifie Seulement la
» persécution qu'on Souffre

pour l'amour de la justice
» et pour la croix de Jesus —
» christ. les pertes, les maladies
» et toutes les autres souffrances
» peuvent être sanctifiées par
» la croix de J. C, quand on en
» fait un bon usage en y joi-
» gnant la patience et qu'on
» les rapporte à la croix, car
» tout ce qu'elle touche et tout
» ce qui lui est uni devient —
» effectivement Saint; mais
» quand on est dans les souffr-
» ances, de quelque nature qu'elles
» soient, pour la cause de J. C.
» et pour la défense de la verité,
» c'est la croix même de J. C
» que ñ portons et dont il nous
» honore: c'est alors que nos
» souffrances sont véritable-
» ment les Siennes en un sens

» particulier ; et si ñ ne ñ
» déchargeons point de la
» croix en l'abandonnant par
» la plus grande ingratitude
» et la plus grande infamie
» du monde, ñ avons part
» à la huitième beatitude
» de l'évangile, qui est le com-
» ble du plus grand bonheur
» et de la grande gloire qui
» puisse jamais arriver à un
» homme dans cette vie mor-
» telle. cela fait assez voir que
» la croix est une source —
» d'indulgence et de rémission,
» et ne seroit pas même besoin
» de le prouver. car comment
» ceux qui souffrent persecution
» pour la justice, seroient-
» ils heureux s'ils n'étoient —
» déliés de leurs péchés ? comment

160 Seroient-ils dans le plus
» haut dégré de béatitude, si
» dieu ne leur pardonnoit pas
» leurs fautes ? et plus bas : il
» est vrai, dit-il encore, que
» vous ne recevez pas l'abso-
» lution par limposition des
» mains du prêtre ; mais si la
» recevez par limposition des
» mains mêmes de jesus-christ,
» ne sentez-vous pas ces mains
» adorables qui paroissent
» si pesantes à la nature, et
» qui sont en effet si legeres
» à ceux qui l'aiment ? elles
» sont étendues sur vous
» depuis le matin jusqu'au
» soir, pour vous combler
» de toutes sortes de benedic-
» tions spirituelles, si vous
» ne les repoussez pas vous-même
» il n'y a point de benediction

» Semblable à celle de l'epoux
» principalement quand il
» benit Ses epouses, et qu'il
» les benit Sur la croix. il —
» Suffit que vous reconnoissiez
» l'autorité de Ses ministres
» qui est la Sienne, et que
» vous respectiez leur benedic-
» tion qui est aussi la Sienne:
» mais S'ils vous la refusent
» avec injustice, demeurez
» en paix; vous recevez dans le
» même-tems la benediction
» de notre epoux, qui vous benit
» parce que vous êtes à lui, parce
» que vous Souffrez pour lui, et
» parce qu'on refuse de vous
» benir. buvez le Sang de
» l'agneau qui rejaillit de la
» plenitude de Son coeur dans
» le notre, pourvû qu'il Soit
» vide. gardez-le avec plaisir

» dans la Source-même ; si
» votre amour n'est point
» tiede, vous trouverez ce Sang
» tout bouillant : c'est comme
» on le boit Sur la croix ; on
» ne le prend pas Sur l'autel
» pour le donner, et vous
» ne le buvez pas dans le ca-
» lice ; mais y a-t-il un autel
» préferable à celui Sur le-
» quel il est Sacrifié et il est
» mort pour vous ? et y a-t-il un
» calice qui Soit plus precieux
» que Son coeur ? ou vous les
» refuse [ces absolutions] et
» votre epoux vous ouvre tous
» Ses trésors qui Sont toutes
» Ses plaies ; et il verse Son
» Sang dans votre coeur par
» des grands canaux qu'il est
» impossible aux hommes de
» vous fermer parce qu'il n'y

a que lui qui les ouvre :
IV. c'est pourquoi ne craignons
qu'une Seule chose dans toutes
ces agitations qui troublent
la paix de l'eglise, et dans
tous les maux qu'on nous
peut faire ; c'est de perdre
j. C : que ce soit là notre
Seule crainte ; et cette crainte
ñ rend invincibles, soit pen-
dant la vie, soit à la mort

C'est la conclusion de tout
ce qu'on a vû jusqu'ici, et
une Sentence encore de M^r
hamon : conclusion qui ren-
ferme le point essentiel dont
nous avons déjà beaucoups
parlé, et Sur lequel ñ croy-
ons qu'on ne Sauroit trop
fortement insister. car on

ne peut dans toutes les agitations dont il s'agit, se trop précautionner contre le danger qu'il y auroit de craindre quelque autre chose que de perdre J. C. c'est en effet de toute crainte autre que celle de perdre J. C, que naissent ces inquiétudes et trouble, ce découragement, où tombent tant de personnes à la vûe de toutes les suites que peut avoir pour le tems present l'excommunication quelque injuste qu'elle soit, suites qu'il faut avoüer être vraiment terribles à l'infirmité humaine, sur-tout qu'elles se trouvent jointes à la captivité, et à

des oppressions qui durent
jusqu'à la mort inclusi-
vement. et c'est ici pour-
tant qui s'agit de s'élever
par la confiance en dieu
et le secours de la grace, au
dessus de cette infirmité de
la nature, si l'on veut être
en état de se soutenir dans
l'occasion, et demeurer vic-
torieux par la force de la
même grace, soit pendant
la vie soit à la mort. mais
écoutons encore ici m^r
haman. voyons-le s'appli-
quer en ce même endroit, à
s'encourager par les plus
beaux motifs de confiance,
et continuer ainsi à nous
prémunir de plus en plus
contre les attaques de l'ennemi

de notre Salut qui voudroit ñ abbatre par ces sortes de terreurs : » nous sommes » assuré de vivre, ajoute ce » grand Serviteur de dieu, si » ñ demeurons avec j·C ; parce » que j·C est la vie, et que » la vie consiste à demeurer » en j·C comme dit St Ambroise vita esse cum christo. » que ñ soyons en liberté ou » dans la captivité, ñ sommes » assurés de regner, si ñ demeurons perseverammente » avec j·C, parce que c'est — » regner que d'être unis avec » j·C. ñ ne pouvons mourir » dans un meilleur tems et qui » soit plus avantageux a — » notre Salut, que dans ce — » tems d'abandonnement et

» de Souffrances. cest le tems
» de mourir, dit St Ambroise
» lorsque la vertu est forte
» dans notre cœur, et que l'ini-
» quité est captive. Si mes
» vices ne Sont pas captifs
» autant qu'ils doivent l'être,
» j'ai du moins cette consola-
» tion que je Suis tout-a-fait
» captive moi-même; peut-être
» que je trouverai dans la ca-
» ptivité de mon corps, ce qui
» manque à la liberté de mon
» cœur; peut-être que mon peut
» de vertu ne me sera pas im-
» puté, Si je ne crains point
» d'être persecutée pour l'amour
» de J. C; peut-être que l'ombre
» de Sa croix couvrira tous
» mes défauts et que je gagnerai
» à ma mort ce que j'ai perdu
» durant ma vie. je ne crain-
» drai point une agonie qui

qui me fera trouver ce que
» je n'aurois jamais pû esperer
» : j'étois trop imparfaite pour
» meriter d'être visitée et assi-
» stée particulièrement de J.C
» à la derniere heure de ma
» vie ; j'espere que j'en serai
» assistée, parce que je serai —
» abandonnée : mon abandonne-
» ment sera mon merite, je n'en
» ai point d'autre que celui-là,
» mais il me suffit, parce que
» j'ai un epoux infiniment
» misericordieux.
» je n'ai qu'à confesser ses mi-
» sericordes et esperer en sa bonté
» pour vivre et mourir en Sa
» paix ; qu'on me la refuse au —
» dehors tant qu'on voudra, —
» j'aime mieux la paix du —
» dedans que celle du dehors ;
» je prefere la paix de dieu a
» celle des hommes ; tout ce que

» les hommes peuvent donner
» est beaucoup moins que ce
» que dieu donne. je desire la
» paix de l'église de tout mon
» cœur; et ma grande consola-
» tion, m'en trouvant Separée
» exterieurement, est que
» peut-être ce que je Souffre
» pourra contribuer à la pro-
» curer cette paix qu'on me
» refuse. je ne l'ai pas à pre-
» sent, mais pourvû que ma
» mere l'ait, je l'aurai; l'heri-
» tage de ma mere est l'heri-
» tage de Ses enfans, et Son
» bien nous appartient, par la
» misericorde de Son epoux
» qui l'a donné et pour elle et
» pour nous. je Souffre en paix
» qu'on m'en dépouille, afin
» qu'elle n'en Soit point dépou-
» illée; et ainsi je trouve en
» elle et dans l'amour que je

» je lui porte, ce qu'on me
» peut faire perdre des biens
» qu'elle m'avoit préparés.
» ma mort, quand je serai ainsi
» abandonnée, servira peut-
» être aussi à rendre à mes
» ennemis la vie qu'ils ont
» perdue. je leur souhaite, en
» pensant à eux le plus souvent
» que je puis, le bien qu'ils me
» procurent sans y penser.
» je leur souhaite la paix qu'ils
» veulent me faire perdre; je
» desire de tout mon cœur qu'en
» croyant me separer de l'église,
» ils ne s'en separent point eux-
» mêmes. n'en pouvons n'en separer
» nous-mêmes, et ce seroit un
» effet terrible de la justice
» de dieu sur nous, mais nous
» ne saurions separer les autres
» injustement, et sans qu'ils le

» veuillent. personne ne
» demeure dans l'église par
» force, et personne n'en est
» chassé par force, parce que
» pour y demeurer il suffit
» de le vouloir et de ne rien
» faire qui mérite qu'on nous
» en chasse. je crains que
» mes persécuteurs ne se
» perdent en voulant me per-
» dre. je prie Dieu de tout
» mon cœur qu'il me rende
» plus sensible au mal qu'ils
» se font à eux-mêmes, qu'à
» celui qu'ils peuvent me faire;
» et que j'entre dans les sen-
» timens du roi prophete qui
» sont si dignes de l'évangile
» de j. c. faites, seigneur, que
» je seche d'ennui et de regret
» en voyant le mal qu'ils se font,
» mais que ce ne soit pas à cause

qu'ils me le font, que je
" ne considere point mon interêt,
" et que je n'envisage que le
" votre et celui de leur Salut.
" que ma douleur ne soit que
" de ce que vous êtes offensé, et
" que ce sont mes freres qui ṽ
" offensent. qui fui-je, Seigneur,
" pour ne m'occuper que de moi
" Seul alors ? n'avez-vous pas
" assez de bonté pour ṽ en occu-
" per vous-même ? faites de moi
" tout ce qu'il ṽ plaira. tout ce
" que je desire, c'est que ṽ ne
" soyez plus offensé. arrêter le
" bras de mes ennemis qui se
" déchirent eux-mêmes, et qui
" ṽ outragent ; je suis la moins
" à plaindre et peut-être la
" plus coupable devant vous ;
" peut-être que j'ai donné lieu
" à leur jalousie et à leur haine.

» c'est moi peut-être qui suis
» cause de leur aveuglement.
» o mon Dieu, ñ Sommes tous
» coupables, faites-nous à tous
» misericorde: Seigneur,
» convertissez-les, ou que je
» n'aie plus d'autre douleur
» que de ce qu'ils ne se conver-
» tissent pas. Amen.

Tout cela est si tendre, si religieux, et convient si bien à notre Sujet, et d'ailleurs est si conforme aux dispositions où il n'y a aucun de ñ qui ne doive entrer aujourd'huy, qu'on nous excusera bien de nous être arrêtés à l'inserer ici. » ces sentimens
» ajoute Mr Ramon, ne vi-
» ennent point de l'esprit de
» l'homme: je ne dois pas douter
» si je les ai effectivement, que,

que ce ne soit dieu qui me
les donne. ce qui est bon
vient de son esprit et non pas
du mien. que si je suis assez
heureux pour vivre de son
esprit, comme je dois croire
que j'en vivrai si j'aime
mes ennemis avec tendresse,
que dois-je craindre autre
chose que de ne pas continu-
er toujours à les aimer de tout,
comme dit S.t Augustin?
en les aimant de tout mon
coeur, je puis croire que le
S.t esprit est dans mon coeur;
s'il y est, quel abandon ou
quelle agonie peut me nuire?
qu'on m'abandonne, qu'on
me rejette comme un excom
munié tant qu'on voudra,
dieu ne rejettera jamais per-
sonne qui aura l'esprit de j.c;
ce Saint homme, après avoir

ainsi parlé du courage,
joint à l'esprit d'humilité et
de charité, avec lequel on
doit porter, sans crainte,
sans scrupule, et même
avec joie, la croix de J.C
dans la privation des Sacre-
mens, dans la captivité,
dans l'abandonnement, les
rebuts, les mépris et les in-
sultes de tout genre, durant
la maladie, à l'agonie, et à
la mort même, il n'en de-
meure pas là; il songe en-
core à nous prémunir contre
des vexations que peuvent
exercer nos ennemis, même
après la mort, et il parle de
la privation de la Sapulture
ecclésiastique. Comme, c'est
en effet jusques-là qu'ils
ont commencé dans ces der-
niers tems à étendre leurs

leurs vexations, il faut recueillir ici quelque chose de ce que ce Serviteur de Dieu dit à ce Sujet.

» il me semble, dit-il, que les
» amateurs de j.c et les vrais
» disciples de la croix ont
» une raison bien solide de
» se rejouir à la mort, quand
» ils pensent qu'ils auront en-
» core le bonheur de souffrir
» en quelque façon pour lui,
» même après leur mort; et c'est
» un grand témoignage qu'il
» leur donne de l'amour qu'il
» a pour eux, puisque n'étant
» plus capables de rien faire
» ni de rien souffrir pour lui,
» ils trouvent le secret de
» continuer leur victoire après
» leur vie. ce ne doit donc pas
» être une peine pour les per-

» femmes qui ont de la foi, de
» se voir menacées d'être
» privées de la sepulture
» ecclesiastique: au contraire
» elles doivent être dans une
» Sainte joie de ce qu'elles
» vont encore remporter
» une victoire, de ce qu'elles
» vont rendre un nouveau
» temoignage à J. C. lors-
» même que leur langue ne
» pourra plus le faire de ce
» quelles vont encore défendre
» la verité, et l'annoncer
» publiquement, jusques dans
» le Silence de la mort....
» cette privation de Sepulture
» est un titre pour Jesus-
» christ qui confirme sa verité
» et qui montre le droit qu'il
» a dans notre Salut, dont toute
» la gloire lui appartient, a

» a lui seul. on est si curieux
» de prendre des actes de tout ce
» qui peut le moins du monde
» faire connoître notre droit;
» j.c en prend un de cette pri-
» vation de sepulture; il permet
» qu'on nous fasse cette injustice,
» pour être une preuve contre
» les ennemis de sa verité et
» de sa justice. on refuse la
» sepulture à ceux qui ne veu-
» lent point consentir à une
» injustice; donc on resiste à
» l'injustice: en voila un acte
» formel qui se verra dans la
» postérité. on est heureux de
» souffrir quelque chose pour
» servir de temoignage au droit
» de j.c et lui faire gagner sa
» cause, car c'est ce qui n'a fera
» gagner la nôtre. il n'avoit
» que faire de n, mais puisqu'il

» a la bonté de vouloir, pour
» ainsi dire, ñ avoir cette obli-
» gation, nous serions bien
» insensés de refuser la grace
» qu'il ñ veut faire, et bien
» ingrats de ne lui pas remer-
» cier. il ñ est avantageux
» d'être privés de la possessi-
» on même de notre sepulture,
» qui est la seule qu'abraham
» voulut avoir dans la terre de
» canaan, afin de confirmer à
» j.c la possession de son
» heritage qui est la verité
» jusqu'à la fin des siécles.
» il n'y a point d'enterrement,
» quelque pompeux et quelque
» magnifique qu'il puisse être,
» qui ait rien de comparable à
» celui-là...
» c'est un bonheur d'être inhumé

en terre Sainte ; qui en doute ?
» mais aussi peut-on douter
» que s'il étoit question de dé-
» fendre la Sainteté de l'évan-
» gile, il ne vallût beaucoup
» mieux n'être point mis en
» terre Sainte, et être Saint ?
» tâchons d'acquerir la verita-
» ble Sainteté en demeurant
» inébranlables dans la conf-
» ession de la verité, et alors
» toute la terre ñ sera Sainte,
» puisque St bernard ne craint
» pas de dire que nos temple-
» sont Saints à cause de la sain-
» teté de nos corps... confessons
» le St nom de j.c avec une
» voix libre, un coeur intre-
» pide et une force toute divine,
» pour me servir des paroles
» de St Cyprien, et ñ serons

» Saints; voce liberâ, mente
» incorruptâ, virtute divinâ,
» telis quidem Sæcularibus
» nudi, sed armis fidei cre-
» dentes armati. Confessons dis je
avec une voix libre avec un ~~[illegible]~~ cœur pur,
et une force toute divine le nom de jesus
christ. Nous ne sommes pas à la vérité
revêtus des armes du siecle; mais nous le
sommes bien plus avantageusement
des armes de la Foi, qui nous fait croire.
» confessons la grace de Jesus
» christ qui fait les Saints;
» et de quelque maniere qu'on
» ñ enterre, ñ serons Saints;
» ñ ne sentirons pas même
» l'indignité des traitemens
» qu'on pourra nous faire, et
» cette espece de souffrance
» morte et insensible ne laissera
» pas d'être recompensée d'une
» couronne. quam felix pœna,
» in quâ nihil sit quod sentias
» et plurimum sit quod acquiras
»

Sentimens de Mr Nicole
Sur l'excommunication
injustes

» Rien ne peut ñ Séparer
» de l'église que notre volonté
» même, parce que cette union
» avec l'église se fait par le
» St esprit, c'est-à-dire, par
» cet esprit d'adoption qui ñ
» rend enfans de dieu, et mem-
» bres vivans de ce divin corps
» dont il est l'ame et le lien.
» or le St esprit ne peut-être
» banni de notre cœur que par
» un péché mortel, et la violen
» ce des hommes ne ñ le peut
» arracher. ils peuvent bien
» ñ priver des Sacremens;
» mais ils ne peuvent ñ ôter la
» grace des Sacremens: ils peu-

» vent ñ retranchez de
» l'union visible avec les
» fidèles; mais ils ne peuvent
» ñ Separez de l'union in-
» visible, que le St esprit
» forme entre tous les fidèles,
» et avec j.C même. ils peu-
» vent ñ bannis du temple
» materiel; mais ils ne peu-
» vent pas ñ bannis de ce
» temple spirituel qui n'est
» autre chose que le corps
» de j.C. l'injustice des
» hommes, conclud Mr nicole,
» a donc peu de pouvoir sur
» les vrais fidèles, puisqu'en
» leur ôtant le bien exterieur
» de la communion visible,
» dieu les en recompense en
» Secret par une effusion
» plus abondante de Son esprit.

Motif de consolation pr les persones; qui a l'exemple de j.c qui paroît à la tête des persones qui sont frappés d'anathêmes et d'excommunications injustes

C'est le Savant Evêque de meaux, Mr Boussuet, qui met notre Seigneur j.c dans cette classe, comme il le met à la tête de ceux qui sont persécutés pour la justice, en justifiant le livre des réflexions morales. » dès le tems de j.c. même, dit-il, les juifs » avoient conspiré et resolu ensemble de chasser de » la synagogue quiconque » reconnoîtroit jesus pour » le christ: et l'aveugle-né

» épouva la rigueur de
» cette Sentence, a la vérité
» ils n'oserent pas prononcer
» un Semblable jugement
» contre J. C que tant de
» miracles mettoient trop au
» dessus de leur autorité
» mal employée; mais ils
» en vinrent aux voies de
» fait, et le condamnerent à
» mort comme blasphéma-
» teur. St. paul remarque
» même, et notre auteur
» [le pere quesnel], qu'ils
» le traiterent comme excom-
» munié, et mirent sur lui
» l'anathême du bouc emis-
» saire, en le crucifiant
» hors de la porte. c'étoit la
» figure, ajoute Mr Bossuet,
» de ce qui devoit arriver a

ses Serviteurs.
il est Sertain que J C, par l'arrêt de mort porté par les princes des prêtres, à été excommunié et retranché du peuple de dieu. la sentence de mort portée par les prêtres dans l'ancienne loi emportoit avec soi la peine de l'excommunication; ceux qui étoient ainsi condamnés étoient, retranchés du peuple de Dieu et de la terre des vivans: ce sont les expressions de la loi cent fois repetées dans l'ancien testament. c'étoit l'autorité ecclésiastique qui ordinairement condamnoit à mort: un homme condamné à mort étoit anathême; on le conduisoit

hors du camp ou hors de 28
la ville pour marquer
qu'on le séparoit du
peuple Saint, comme on
le faisoit aussi à l'égard
des lépreux. cela est encore
plus clair par rapport au
Supplice de la croix, com-me
on le voit par les paroles
du 21. chap. du deuteronome;
citées par St paul aux ga-
lates chap. 3. celui qui étoit
pendu au bois étoit maudit
de dieu, et il étoit ordonné
de ne le laisser pas ainsi
exposé, mais de l'ensevelir
le même jour, afin, ajoute
l'écriture, de ne pas souiller
la terre que dieu avoit donnée
à Son peuple.
c'est pour-quoi St paul jus-

pose que jesus-christ, ayant
souffert la mort hors de
jerusalem, a été traité en
excommunié, et il exhorte
les hebreux par son exemple
à subir la même peine en
leur disant : chap 13. v 13.
sortons donc aussi hors du
camp, et allons à lui chargés
de la même ignominie que
lui ; c'est-à-dire, de l'excom-
munication dont les chefs de
la synagogue avoient frap-
pé j. c et ceux d'entre les juifs
qui le reconnoissoient pour le
messie. le sauveur a marqué
nettement cette circonstance
de sa passion dans la para-
bole des architectes : en st
marc. c. 12. la pierre que les
architectes ont rejettés, est
devenue la pierre principale

de langle : et dans celle des vignerons qui jetterent le fils du pere de famille, c'est à-dire jesus-christ, hors de la vigne, et le tuerent ; marquant par-là, qu'il devoit être retranché de la communion du peuple de dieu, et mis à mort en l'état d'un excommunié. cet — état avoit été figuré par le bouc emissaire chassé par l'ordre du grand-prêtre hors du camp dans le désert, et chargé des péchés de tout le peuple. et il étoit de l'ordre que dieu avoit établi pr Satisfaire à Sa justice dans le rachat de l'homme, que j.c portât la peine de l'excommunication qu'adam —

avoit attirée par son péché
sur soi et sur sa posterité.
voilà donc un premier ex-
emple : jesus-christ, par
l'arrêt de mort prononcé
par les princes des prêtres,
excommunié et retranché
du peuple de Dieu : j. c. fait
malediction pour ñ, et mou-
rant pour ñ sous l'analhême.
c'est d'un tel exemple que
Mr hamon tire un puissant
motif de consolation pour
les religieuses de p. R. ex-
posées à mourir excommu-
niées, abandonnées et insul-
tées à l'agonie et à la mort.
il met entre autres choses ces
paroles suivantes dans la
bouches de ces Ste filles :
» Si je meure entre les mains
» de personnes, qui non seulement

» ne m'assistent pas, mais
» qui m'insultent, je serai
» d'autant plus heureuse, que
» ma mort aura plus de
» conformité avec celle de j. c.
» qui fut un spectacle d'oppro-
» bre à toute la terre: on a
» insulté j. c. jusqu'à la
» mort; non seulement il est
» mort entre les mains de ses
» ennemis, mais ses ennemis
» l'ont fait mourir... celui
» qui était la vérité a passé
» pour un fourbe et un sédu-
» cteur: les pharisiens et les
» Scribes ont triomphé de lui
» et en Sa présence; et ils se
» sont comme rassasiés de
» Son Sang... qu'est-ce que la
» mort de l'épouse pourra
» avoir de Semblable à cette
» mort que l'époux a voulu
» souffrir pour elle? peut-être

292 qu'on branlera la tête —
" devant l'épouse, de même que
" les juifs la branlerent devant
" l'époux ; peut-être qu'elle
" sera traitée avec quelque —
" opprobre, ce qui étoit le su-
" jet de la gloire des apotres
" ; peut-etre qu'il faudra souf
" frir quelques discours, mais
" ils ne seront jamais si in-
" justes ni si offensans que ceux
" que J.C a soufferts pour
" elle. Si l'épouse est abandon-
" née dans son agonie elle aura
" plus de ressemblance avec son
" epoux, lorsqu'il étoit a l'ago-
nie. ce St homme n'oublie
pas de faire remarquer, pour
plus grand sujet de consola —
tion les avantages que les ames
abandonnées pour la verité se
procurent à elles-mêmes et pro-
curent en même tems à toute

l'église, par cette union de leurs opprobres à l'abandonnement où a voulu être reduit j.c. » il ne faut pas
» oublier, dit-il, que l'église
» sera d'autant moins abandonnée, que ñ le serons davantage pandant la vie et
» à la mort, ce qui ñ doit tenir
» lieu de la plus grande consolation
» qu'un fidéle puisse jamais
» recevoir: heureuses les souffrances qui seront cause que
» l'église souffrira moins: heureuse l'agonie qui pourra —
» contribuer en quelques choses
» à retirer l'église de celle où
» elle pourroit être c'est une
» grace et une faveur extraordinaire que nous recevons
» sans en être digne, mais
» j.c. seul ñ a merité par

294 Sa mort, de pouvoir —
» mettre la main au devant
» des coups que l'on veut —
» porter a son epouse, et
» d'empêcher qu'elle ne soit
» frappée autant que le vou-
» droient ses ennemis; il veut
» mieux que ces coups tombent
» sur ñ que sur elle
Mr. hamon considerant
encore comment j.c voulut
que ses ennemis eussent une
sorte de pouvoir sur son
corps, même après sa mort,
il en tire un autre motif de
consolation pour ses saintes
filles de port-royal; et pour
toute celle qui les émiteront
qui seront menacées de
privation de la sepulture
ecclésiastique après leur
mort...

» ce ne fût pas; dit-il, dans
» un dessein bien consolant
» pour ñ qu'il permit que les
» pharisiens missent des
» gardes à Son Sepulcre:
» il voulut après qu'il eût
» operé la redemption de
» tout le monde sur la croix,
» que Son corps demeurât
» en la puissance de Ses en-
» nemis dans le tombeau, qui
» est la porte de la liberté
» même pour les esclaves;
» et par-là il ñ a montré que
» ñ ne devons pas avoir tant
» d'empressement de ñ voir
» délivrés de la domination
» de nos ennemis, puisqu'il a
» voulu que les Siens exer-
» çassent une espece de domi-
» nation Sur lui jusques
» dans le Sepulcre. c'est une

marque que la grandeur
» du supplice de la croix
» qui avoit étonné la nature,
» n'avoit point encore satis-
» fait, pour ainsi dire, la
» grandeur de son amour.
» il a voulu que son assuje-
» tissement à la violence de
» ses ennemis ne se terminât
» pas au supplice de la croix,
» il la porté encore plus loin,
» afin de ñ apprendre à ne
» ñ point ennuyer de la
» domination des nôtres,
» quelque longue et quelque
» dure qu'elle puisse être.
» jesus-christ a voulu pour
» nous consoler et nous témoi-
» gner son grand amour, que
» sa croix l'accompagnât en
» quelque sorte jusques dans

» son Sepulcre ; et il a con-
» senti d'y être enfermé en pri-
» son, dans le tems même
» qu'il donnait la liberté
» aux morts, nous n'avons
» rien à lui offrir qui ait le
» Moindre rapport avec ce
» qu'il a eu la bonté de faire
» pour ñ ; mais les personnes
» que l'on priverait de la sé-
» pulture auroient cette
» privation à lui offrir en
» reconnoissance de ce qu'il
» a bien voulu souffrir que
» Ses ennemis fissent mettre
» une garde à Son Sepulcre.

Décision du Second concile
D'orange l'an 529.

le Second concile d'orange au-
quel Saint Cesaire présida,

fut tenu l'an 529. il porta le dernier coup au Semi-pelagianisme. N. avons appris, dirent les peres de ce concile, que quelques-uns ont touchant la grace et le libre-arbitre, des sentimens qui ne sont pas conformes à la foi catholique. c'est pourquoi N. avons cru devoir proposer, et souscrire quelques articles tirés des Ste. ecritures par les anciens peres sur ce sujet, et qui N. ont été envoiés du St siége. ensuite sont vingt-cinq articles prouvés par des passages de l'ecriture, on y établit solidement que le péché d'adam n'a pas nui à lui seul, mais qu'il a passé à ses descendans que la grace de Dieu n'est pas

donnée à l'homme, parce qu'il l'invoque, mais que c'est elle qui fait qu'on l'invoque : que le commencement de la foi ne vient pas de nous, mais de la grace ; en un mot que par les forces de la nature nous ne pouvons rien faire ni penser qui tende au salut. c'est ce que renferment les 8. premiers canons. les 17 autres articles sont des sentences de S^t augustin et de S^t prosper, qui prouvent la necessité d'une grace qui previenne la volonté : personne dit ce S^t concile, n'a de soi-même que le mensonge et le péché. ces importantes paroles seront toujours la terreur des ennemis de la grace. elles presentent une lumiere dont toutes leurs vaines subtilités ne pourront jamais obscurcir l'éclat.

apres cet 25. articles, le

le concile d'orange continue : ñ devons donc enseigner et croire, que par le péché du premier homme, le libre arbitre a tellement été affoibli, que personne n'a pû véritablement aimer dieu, croire en lui, ou faire le bien pr la gloire, s'il n'a été prévenu par la grace. St Cesaire envoia à rome cette profession de foi pour la faire approuver par le pape : on tint en ce même temps un concile à valence, où St Césaire ne put se trouver, parce qu'il étoit malade. Cyprien evêque de toulon y soutint avec force la doctrine catholique sur la grace

Table des matieres contenus dans ce Livre,

lettre édifiante pour la consolation de deux religieuse persécutés page	5
Seconde lettre pour les même religieuse p.	22
lettre que le St eveque d'alet ecrivit à un ami sur la mort de la Sœur gertrude du pré p.	48
lettre écrite par Mr l'evêque d'aulonne, aux religieuse, de p. R. des. c. au suget de la joie quelles ont davoir eû part a la paix rendue a leglise par le pape clement IX en 1668 p.	54
Lettre de Mr de pont-chateau, a Mr de perefixe archeveque de paris, pour les religieuse de p. R. des. c.	58

Suite de la table des matieres

les 4 evêques appellant font signer le formulaire a leurs ecclesiastiques; ils distinguent le fait du droit page. 62

etat de p. R. des champs pendant le calme de la paix de clement IX. p. . 64

retractation de la Sœur du fossé, religieuse a p. R des champs. . p. . . . 68

retractation faite, par le pere malebranche p. . . 71

grands Sentimens de Mr A. Arnauld au suget des persecutions qu'on fait aux gens de bien p. . . . 75

vrai portrait de Mr A. A et lidée juste de sa personne et de ces ecrits . . p. . . 85

Suite de la table des matieres,

Mort de Mre d'Arnauld.	88
epitaphe de Mr arnauld page	91
maladie, et mort de, Mr de Saci prêtre.	93
mort de Mr pavillon evêque d'alet page	100
abregé de la vie, et de la mort de Mr Hamon	103
abregé de la vie, et de la mort de Mr arnauld evêque d'angers p-	105
abregé de la vie et de la mort de Mr le tourneux,	107
abregé de la vie et de la mort de Mr de pont-chateau page	108
mira de operé a la mort-	109

Suite de la table des matieres.

	mort de Mr pascal - p	112
m.	abregé de la vie, et de la de la Sœur de bregy -	114
	abregé de la vie et de la mort de Melle de vertus.	115
	abregé de la vie et de la mort de Mr Nicole - -	117
	abregé de la vie, et de la mort de Mr de tillemont page - - - - - -	118
	abregé de la vie et de la mort de Mr du fossé.	122
	abregé de la vie, et de la mort de Mr le maitre - -	123
	abregé de la vie, et de la mort de Mr de — Sericourt - p - -	124

Suite de la table des matieres

petit abregé de la vie, et de la mort de la mere angelique, reformatrice de L. R. page	125
abregé de la vie et de la mort de la mere agnès	126
miracle, operé par la mere des anges p.	127
abregé de la vie et de la mort de la mere angelique de St jean page	130
Priere au St esprit, par linvocation des bienheureux jean de venez et françois de paris	132
Lettre de Mr Duguet Savant auteur de nos jours a un religieux	

	Sur plusieurs questions qui lui désidé ; et particulierement, Sur le Sacrement de pénitence	134
	Sentiment de St Augustin Sur les excommunications injustes	139
I	Abregé des traités de pieté composé par Mr Lamon ; pour linstruction et la consolation des religieuse de port-royal a l'occasion des differentes epreuves aux quelles elles ont été exposées ; et ou pourront être exposé ceux ou celles qui émiteron leur amour pour la verité.	140

II. c'est par où l'on participe à la vraie croix de Jesus-Christ qui est une croix toute de vie et de Salut, laquelle ce Seroit en quelque maniere deshonorer que de la porter avec Scrupule -- page 151

III. que S'il arrive que l'on condamne injustement pour la cause de l'evangile; et le reste -- page - - - - - - 156

IV. dans toutes les agitations qui troublent l'eglise la plus grande crainte que n̄ devons avoir

est de perdre jesus christ . . . page . .	163
Sentimens de Mr Nicole sur l'excommunication injuste . . page	282
Motif de consolation pour les personnes frappés d'excommunication injustes : l'exemple de jesus-christ qui paroit à la tête des personnes frappés d'anathêmes . p . .	284
desicion du second consile d'orange en 529 . . . page . .	297

Le moine boson fait une demande a St anselme comment Dieu a prix une nature humaine dans une masse corrompue du genre humain. page. 310

Lettre de St bernard ecrite vers 1140, au Sujet de la fête de la conception de la Ste vierge. p. 312

Sentimens de Monsieur tambourin Prêtre Sur la Soumission a la volonté de dieu page 317

310

le 30 may 1760 a 4 heure du matin mourut âgé de 87 ans, Monsieur antoine chamaliere docteur en théologie et curé de berthemont; grand defenseur de la verité.
voyé la bregé de sa vie dans les nouvelles ecclesiastiques du 30 avril 1764 de paris. il mourut en proferant ces paroles interpellet pro nobis christus, qui mortuus est et resurrexit. cest a dire

---

Le moine baron abbé du bec demandoit, a S^t anselme dans son 2eme livres de ses dialogues; comment Dieu a-t-il pris la nature humaine

de la masse corrompue du genre humain : car quoique sa conception soit pure, la vierge néanmoins dont il a tiré son humanité, a été conçue dans le péché originel, parce qu'elle a elle-même péché en adam, en qui tous ont péché. St Anselme répond, que puisqu'il est certain que cet homme est dieu, et l'auteur de la réconciliation des hommes, il est indubitable qu'il est sans péché, et que nous ne devons pas nous étonner, si nous ne pouvons comprendre, comment il a été tiré sans peché de la masse des pécheurs, mais il ne répond rien à la proposition touchant le péché.

317 original de la Ste vierge;
il dit seulement ensuite,
qu'elle a été du nombre de
ceux qui ont été purifiés du
péché par Jesus-christ.—

---

let 174 Lettre de St Bernard
écrite vers l'an 1140....
touchant la fête de la con-
ception de la Sainte vierge,
récemment introduite chez
les chanoines de Lyon
Ce St docteur, commence
par l'éloge de cette église,
distinguée entre toutes celles
des gaules par les études qui
y étoient florissantes, par
par la vigueur de la discipline,
la gravité des mœurs, la
mouv de l'antiquité et
l'éloignement des nouveau-tés,
Sur-tout dans les offices de

l'église. c'est pour-quoi, continuë-t-il en adressant la parole aux chanoines, je ne puis assez admirer à quoi pensent quel-ques-uns d'entre-vous, de vouloir introduire une nouvelle fête que l'église ignore, et qui n'est autorisée ni par la raison ni par la tradition. Sommes nous plus sçavans, ou plus pieux que nos peres? mais, direz-vs, la mere de dieu mérite de grands honneurs. vs avez raison; mais il faut l'honorer d'une maniere raisonnable: elle n'a pas besoin de faux honneurs, étant comblé de titres et de dignités veritables. j'ai appris de l'église à honorer le jour de Son assomption et celui de Sa nativité, et je crois fermement

313 314

avec l'église, qu'elle a été
sanctifiée dans le sein de sa
mere. l'écriture n'apprend
que St Jean-baptiste et
jérémie l'ont été, et c'est
avec raison que l'église célébre
la nativité de St Jean. il
n'est pas permis de penser que
dieu ait refusé à la Ste vierge
ce qu'il a accordé à quelques
saints. elle a même ce privi-
lege singulier d'avoir passé
sa vie sans aucun péché.
Quelques-uns voudroient qu'on
honorât la conception qui a
précedé une naissance si digne
d'honneur. une autre prétendra
par la même raison devoir
aussi faire la fête du pere
et de la mere de marie. on
ne doit point être surpris
d'entendre St bernard parler

ainsi ; car la fête de St — Joachim, et de Ste anne n'a été instituée que plus de 400 ans après. le St Docteur continue : on demandera le même honneur pour ses autres ancêtres, et ainsi on multipliera les fêtes à l'infini. je ne suis point touché de certains écrits, où l'on trouve de prétendues révélations à ce sujet. on trouve parmi les œuvres faussement attribuées à St anselme, quelques-unes de ces prétendues révélations dont parle St Bernard. quelle conséquence en tire-t-on, ajoute-t-il ? — la conception, a précédé naissance, une sainte : donc elle doit aussi être sainte. on conclura bien que marie ayant été sanctifiée, après sa conception, a été sainte en sa nativité ; mais cette sanc-

tification n'a pu avoir un effet rétroactif. dira-t-on que marie a été Sanctifiée au moment même de Sa conception ? — mais la raison ne le souffre pas, puisque le Saint-esprit est incompatible avec la — concupiscence. a moins qu'on ne dise que marie a été conçue par l'opération du St — esprit, ce qui est inouï jusques ici. ce Seroit ôter à j. c. Sa prérogatives Singuliere, en la donnant aussi à Sa mere et par conséquent ce Seroit diminuer la gloire de la vierge au lieu de l'augmenter. le — privilege d'être conçu Sans péché a été reservé à celui-là Seul, qui devoit Sanctifier — tous les autres. le Saint — docteur termine cette lettre en disant, qu'il Soumet Son

jugement à celui de l'église romaine, Sur cette question et les autres de cette nature —

Sentimens de Monsieur tabourin prêtre. ce ci est tiré des nouvelles ecclesiatique du mois de 9bre 1764

Monsieur charles tabourin né le 4 x^bre 1677. mourut le 8 janvier 1762. il fut exilé cinq fois pour Son attachement a la défance de la verité. voici Ses dispositions lorsque Ses amies vouloient le faire changer de lieux, - j'ai grande peine leur repondoit-il à quitter cette grotte [celoit au mont St michel ou il etoit, et manqué du plus Simple nésésaire]

ou il a plu a dieu de me mettre
et ou je Suis plus content
que je n'ai jamais été, on
est Si bien ou dieu nous
veut. Si on l'avoit éprouvé,
on ~~s'effraieroit~~ craindroit moins de
l'exil tel qu'il pût être,
le monde voit ce qu'il y a
de mortifiant en apparance,
mais il ne comprend pas jus-
qu'ou peuvent aller les con-
Solations dont dieu recom-
perce la Soumission a Sa
Sainte volonté. qu'on me
laisse donc tranquille ici: je
le desire de tout mon cœur:
priez beaucoup pour moi.
je prie pour la bonne prin-
cesse [illegible] de f. d'orléans, abbesse
de chelles, qui estimoit beau-
coup ce digne prêtre] que
dieu lui tienne compte de
Sa bonne volonté, mais

qu'on la laisse en repos
à mon Sujet, étant bien;
il faut la reservé pour
d'autres a qui ces adoucis-
semens Seroient nécessaires.

ceux qui voudrons voir
l'abregé de la vie de ce
grand Serviteur de dieu
pourrons voir les nouvelles
ecclesiatique du mois de
9bre 1764.

8699205
27jy2020